

# SOMMAIRE

## RAPPORT MORAL Assemblée Générale du 18 Novembre 2011

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Rapport de la Présidente.....</b>                 | <b>4</b>  |
| <b>Tableau.....</b>                                  | <b>15</b> |
| <b>Déontologie .....</b>                             | <b>22</b> |
| <b>Répression de l'Exercice Illégal .....</b>        | <b>23</b> |
| <b>Formation.....</b>                                | <b>26</b> |
| <b>Contrôle du Stage .....</b>                       | <b>30</b> |
| <b>Contrôle Qualité .....</b>                        | <b>34</b> |
| <b>Communication .....</b>                           | <b>36</b> |
| <b>Informatique/TIC.....</b>                         | <b>41</b> |
| <b>Agriculture .....</b>                             | <b>43</b> |
| <b>Fiscalité.....</b>                                | <b>44</b> |
| <b>Social.....</b>                                   | <b>46</b> |
| <b>Secteur Public .....</b>                          | <b>49</b> |
| <b>Entraide.....</b>                                 | <b>50</b> |
| <b>Nouveaux inscrits .....</b>                       | <b>51</b> |
| <b>Management et développement des cabinets.....</b> | <b>53</b> |
| <b>Droit comptable et techniques de gestion.....</b> | <b>55</b> |
| <b>Entreprise et secteur associatif.....</b>         | <b>57</b> |

**Rapport Financier \***

**Rapport des censeurs \***

\* Ces deux rapports peuvent être communiqués à tout expert-comptable inscrit au Tableau de l'Ordre de la région de Toulouse Midi-Pyrénées, sur demande portant mention du numéro d'inscription à l'Ordre formulée par mail à [fdaguts@oec-toulousemp.org](mailto:fdaguts@oec-toulousemp.org)

# ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

## Conseil Régional de Toulouse Midi-Pyrénées

### Présidents Honoraires

MM. Roger **BERNARD**(†), Roger-Bertrand **CAUMEIL**(†), André **RODRIGUEZ** (†), Raymond **SAINT-PIERRE**, Jean **BELOU**, Armand **KOUBY**, Roland **MALISSARD** (†), Jean-Claude **HEBRARD**, Pierre **BONALD**, Jean-Denis **COUDENC**, Philippe **RIU**, Raymond **CAMBOULIVE**, Claude **HELIAS**, Pierre **VALLY**

### Anciens Présidents

MM. Robert **MOREREAU**, Jean-François **LAFFONT**, Alain **GIVANOVITCH**, Didier **GARRIGUES**

### Vice-Présidents Honoraires

M. Armand **d'AGRAIN**, Alexandre **OREGLIA**, Paul **BENSOUSSAN**, Pierre **CLAUX**



### MEMBRES DU BUREAU

|                      |                              |
|----------------------|------------------------------|
| Président.....       | Mme Nicole <b>CALVINHAC</b>  |
| Vice-Présidents..... | M. Michel <b>CARRIEU</b>     |
|                      | Mme Béatrice <b>CHARLAS</b>  |
|                      | M. Jean-Michel <b>MOREAU</b> |
|                      | M. Paul <b>POUGET</b>        |
| Trésorier.....       | M. Frédéric <b>MALISSARD</b> |

### MEMBRES DU CONSEIL REGIONAL

|                              |                                     |
|------------------------------|-------------------------------------|
| M. Yann <b>BENCHORA</b>      | M. Antoine <b>HERAN</b>             |
| M. Philippe <b>BENZONI</b>   | M. Rudi <b>LEMOULAS</b>             |
| M. Arnaud <b>BOSCARY</b>     | M. Frédéric <b>MALISSARD</b>        |
| M. Christophe <b>BRECHET</b> | Mme Chantal <b>MOISSAING</b>        |
| Mme Nicole <b>CALVINHAC</b>  | M. Jean-Michel <b>MOREAU</b>        |
| M. Michel <b>CARRIEU</b>     | M. Xavier <b>PELICOT</b>            |
| Mme Béatrice <b>CHARLAS</b>  | M. Luc <b>PIGEON</b>                |
| Mme Muriel <b>CORREIA</b>    | M. Paul <b>POUGET</b>               |
| M. Patrice <b>DANDO</b>      | M. Philippe <b>RICARD</b>           |
| M. Philippe <b>DARRE</b>     | Mme Brigitte <b>SANCHEZ-BONNANS</b> |
| M. Didier <b>GARRIGUES</b>   | M. Christophe <b>SANS</b>           |
| M. Eric <b>GILLIS</b>        | M. Claude <b>VERGES</b>             |



### COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

M. Hervé **LE FLOC'H-LOUBOUTIN**, Directeur Régional des Finances Publiques de Midi-Pyrénées et de la Haute-Garonne



### CHAMBRE REGIONALE DE DISCIPLINE

|                          |  |
|--------------------------|--|
| Président.....           | M. Philippe <b>LEGRAS</b>                          |
|                          | Président de Chambre à la Cour d'Appel de Toulouse |
| Président suppléant..... | Mme Valérie <b>SALMERON</b>                        |
|                          | Conseiller à la Cour d'Appel de Toulouse           |
| Membres Titulaires.....  | M. Michel <b>CARRIEU</b>                           |
|                          | M. Paul <b>POUGET</b>                              |
| Membres Suppléants.....  | M. Philippe <b>DARRE</b>                           |
|                          | M. Frédéric <b>MALISSARD</b>                       |
|                          | Mme Brigitte <b>SANCHEZ-BONNANS</b>                |
|                          | M. Christophe <b>SANS</b>                          |



### CONTROLE DU STAGE

Contrôleur Principal : Mme Béatrice **CHARLAS**

#### Contrôleurs Adjoints

|                              |                                      |
|------------------------------|--------------------------------------|
| M. Yann <b>BENCHORA</b>      | M. Jean-Michel <b>HOYO</b>           |
| M. Philippe <b>BENZONI</b>   | M. Emeric d' <b>HUBERT</b>           |
| M. Eric <b>BERBERES</b>      | M. Frédéric <b>MALISSARD</b>         |
| M. Arnaud <b>BOSCARY</b>     | M. Freddy <b>NICOLAS</b>             |
| M. Patrick <b>CARRICONDO</b> | M. Xavier <b>PELICOT</b>             |
| M. Philippe <b>CARRIEU</b>   | Mme Nathalie <b>RENIER-BRUNET</b>    |
| M. Jérôme <b>CATHALA</b>     | M. Jean-Pierre <b>ROGER</b>          |
| M. Vincent <b>CAZAL</b>      | Melle Catherine <b>SAINT-GUIRONS</b> |
| M. Jean-Marc <b>DAUGE</b>    | Mme Brigitte <b>SANCHEZ-BONNANS</b>  |

# PERMANENTS DU CONSEIL REGIONAL



**Evelyne DENAYROLLES**  
**Secrétaire Générale**



**Christine BALMES**  
**Assistante de Direction**

*en charge plus particulièrement de :*

Tableau  
Exercice Illégal  
Contrôle Qualité  
Secrétariat autres Commissions  
Suivi des attestations d'assurance responsabilité civile professionnelle



**Fabrice DAGUTS**  
**Assistant Administratif et Comptable**

*en charge plus particulièrement de :*

Informatique  
Comptabilité de l'Ordre, du CERECAMP et de COMMUNICATION.EXPERT  
Suivi des cotisations



**Stéphanie CAUDEBEC**  
**Chargée de Communication**

*en charge plus particulièrement de :*

Internet - Bulletin mensuel - Annonces d'emploi  
Relations Presse



**Sylvie OZOUX**  
**Assistante Formation - salariée du CERECAMP**

*en charge plus particulièrement de :*

Formation - Stage



# Rapport de la Présidente

Nicole CALVINHAC

---

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Permettez-moi, en préambule à mon rapport, de vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée et qui m'a permis d'accéder à la Présidence de cette institution.

C'est avec un immense bonheur que je remplis cette fonction et nous devons être fiers d'appartenir à cet Ordre.

J'ai toujours eu beaucoup d'admiration devant le travail accompli par mes prédécesseurs qui ont su apporter, chacun, des pierres à cet édifice pour le renom de notre profession et pour nous aider dans nos métiers.

Nous sommes en cours de mandature, déjà presque la moitié. Je vous assure de ma volonté et de mon énergie à porter haut le flambeau de notre profession avec l'ensemble des élus et des permanents

Selon moi, appartenir à un Ordre c'est offrir au monde économique une garantie d'éthique et de qualité.

En conséquence, **tout doit être mis en œuvre pour que la profession d'expert-comptable demeure une belle profession respectable.**

A ce titre, j'ai souhaité mettre l'accent :

- sur la répression de l'exercice illégal, en mettant tout en œuvre pour que la commission puisse poursuivre son action le plus efficacement possible et en élaborant un mode de communication spécifique mettant en exergue la marque EXPERT-COMPTABLE ; cet objectif est d'ores et déjà réalisé et a été présenté dans le film d'activité des commissions par Muriel CORREIA et Paul POUGET ;
- mais aussi sur le contrôle qualité avec une politique de renforcement des équipes.

**Notre monde économique change, l'Europe nous dicte ses règles, nous devons adapter notre exercice professionnel à ces nouvelles données.**

A cet effet, je poursuis l'action initiée dans le cadre de la nouvelle commission créée en 2009 par Didier GARRIGUES et présidée par Eric GILLIS sur le management et le développement des cabinets, en privilégiant la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** qui est, à mon sens, l'une des clés de l'évolution de nos cabinets. Eric GILLIS a détaillé le dispositif qui est, également, d'ores et déjà opérationnel puisque 11 cabinets se sont engagés dans cette démarche, qui doit se poursuivre dans les années futures.

**Notre profession est riche de plusieurs métiers, totalement passionnante, elle offre une pluralité de modes d'exercice mais, permettez-moi de le dire, ne paraît pas particulièrement « sexy » auprès de nos jeunes têtes blondes !**

J'entends continuer l'immense travail accompli par mes prédécesseurs et comme vous pouvez le constater à la lecture du rapport de Muriel CORREIA, renforcer encore la communication et les contacts auprès des lycéens et des étudiants.

**Nous sommes, à n'en pas douter, connus et appréciés des PME ; ce n'est, à mon avis, pas forcément le cas des TPE, qui ne connaissent pas suffisamment le rôle de conseil de l'expert-comptable et nous considèrent davantage comme des rétroviseurs que comme des tableaux de bord !**

Les TPE représentent tout de même 80 % de la population française des entreprises et c'est par notre accompagnement qu'elles pourront mieux éviter les écueils de la vie d'une entreprise et se développer.

Pour ce faire, nous avons des relations privilégiées avec les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat et nous sommes présents dans le plus grand nombre de manifestations possibles à destination des entrepreneurs.

**Enfin, compte tenu de mon engagement depuis de nombreuses années dans le domaine de la formation, il est évident que je porte une attention toute particulière à ce secteur, qui me passionne véritablement.** En ma qualité de Contrôleur Principal du Stage, j'ai été partie prenante dans la réforme du stage d'expertise comptable et je suis particulièrement heureuse de constater que sa mise en œuvre est désormais opérationnelle, sous la conduite terriblement efficace de Béatrice CHARLAS.

**La VAE va permettre désormais de valoriser nos collaborateurs dont l'expérience et le professionnalisme méritent d'être reconnus.**

Nous avons été le premier des Conseils de l'Ordre à œuvrer dans ce sens par un partenariat avec le DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis) bien en amont de l'ouverture de l'accès aux DCG et DSCG par cette voie et nous poursuivons cette collaboration avec le Rectorat pour que la profession soit présente dans les jurys.

**Voici donc une partie de ma feuille de route, une partie seulement car l'actualité guide bien évidemment notre action.**

Dans le cadre de mon rapport, je rappellerai très brièvement **les questions d'actualité**, largement développées par notre Présidente nationale et je vous présenterai **les actions du Conseil Régional** ; les travaux des commissions sont résumés dans le diaporama qui vous a été remis et détaillés dans le rapport moral que je vous invite à parcourir sur le site du Conseil Régional.

**Les questions d'actualité** sont traitées dans le cadre des sessions du Conseil Supérieur, au nombre de cinq par an. **Pascal COMTE**, élu au Conseil Supérieur et moi-même en qualité de Présidente du Conseil Régional, y assistons.

Chaque session du Conseil Supérieur est précédée d'une réunion de la Coordination régionale, composée des Présidents des Conseils Régionaux.

En début d'année 2011, deux réunions spécifiques ont également réuni l'ensemble des élus :

- le 4 février, une journée a été consacrée aux thèmes du blanchiment et de l'exercice illégal, afin d'harmoniser et d'arrêter les positions de la profession ;
- le 25 mars, un séminaire des élus a permis aux participants de participer à différents ateliers sur les thèmes : formation, missions, performances, innovations.

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris part à ces deux journées.

Pour ce qui est de **l'activité du Conseil Régional**, je ferai le point sur l'état d'avancement des actions menées au cours de l'année, marquée par l'entrée en fonction d'un nouveau Bureau, dont les membres sont présents à cette tribune :

- 4 vice-présidents : Michel CARRIEU, Béatrice CHARLAS, Jean-Michel MOREAU et Paul POUGET,
- ainsi que notre trésorier, Frédéric MALISSARD.

Je soulignerai que Michel, Béatrice et Frédéric exerçaient déjà leur fonction respective sous la présidence de Didier GARRIGUES.

Je souhaite adresser, au nom de toutes et de tous, mes plus sincères remerciements à **Didier GARRIGUES** pour la qualité de sa présidence. J'ai l'immense plaisir de vous informer que, sur proposition du Conseil Régional, la **Médaille d'Argent de l'Ordre** a été attribuée à Didier le 10 mai 2011, par la Commission du tableau, de l'exercice illégal, de la discipline et des distinctions honorifiques du Conseil Supérieur.

Je lui renouvelle, en notre nom à tous, mes plus sincères félicitations pour cette distinction qui lui sera remise lors de notre soirée de clôture.

Lors de l'assemblée générale de l'année dernière, le Président Joseph ZORNIOTTI avait évoqué l'attribution de la **Médaille de vermeil de l'Ordre à Robert MOREREAU**, Président Honoraire du Conseil Régional et ancien Vice-Président délégué du Conseil Supérieur, qui a notamment œuvré avec conviction et persévérance à l'évolution et à la modernisation du cursus de l'expertise comptable.

Cette distinction lui a été remise le 4 mars 2011, au cours de la Cérémonie nationale de remise du diplôme d'expertise comptable.

Faute de temps, il ne m'est pas possible à cette tribune de retracer en détail le remarquable engagement de Robert MOREREAU, non seulement au service de notre profession mais aussi dans le cadre de responsabilités associatives éducatives et sportives. Il m'appartient tout de même de souligner que Robert MOREREAU a été, de 1992 à 1997, Président fondateur du CFPC, le Centre de Formation de la Profession Comptable, qui demeure à ce jour le centre d'ingénierie de la profession en matière de formation.

Pour son engagement sans faille au service de la profession depuis plus de 40 ans, je le remercie et le félicite au nom de nous tous.

## ○ **Les questions d'actualité**

Les sujets d'actualité seront largement développés par notre Présidente nationale.

Je vais me limiter à évoquer certains de ces dossiers, en mettant en évidence pour chacun d'eux leur impact en région.

**Tout d'abord, la réforme des textes de la profession** : vous êtes régulièrement informés par la newsletter du Conseil Supérieur et la revue mensuelle SIC des nouvelles règles encadrant l'activité d'expertise comptable. Les principales modifications ont été opérées par **la loi du 23 juillet 2010** sur les réseaux consulaires, le commerce, l'artisanat et les services et par **la loi du 28 mars 2011** de modernisation des professions judiciaires ou juridiques et de certaines professions réglementées.

Notre Présidente nationale ne manquera pas de nous faire part de l'état d'avancement des textes d'application en cours d'élaboration et des prévisions de publication :

- Règles de gouvernance des structures d'exercice modifiées par l'alinéa 4 de l'article 7 de l'ordonnance de 1945.
- Participations financières et interprofessionnalité : de nouvelles perspectives offertes par les SPFPL, sociétés de participations financières de professions.
- Participations financières et mandats sociaux : un périmètre d'action élargi.
- Activités commerciales et actes intermédiaires : de nouvelles activités accessibles aux professionnels de l'expertise comptable.
- Maniement de fonds.
- Tiers de confiance.
- Cotisations.
- Contrôle qualité (intégration des AGC).
- ...

Ces lois ayant modifié en profondeur l'Ordonnance de 1945 et apporté des changements importants dans l'exercice de notre profession, il m'a semblé impératif que l'ensemble des professionnels soit informé de ces évolutions.

A cet effet et pour permettre au plus grand nombre d'entre vous d'y participer, j'ai souhaité tenir **dans les sept départements du ressort du Conseil régional des réunions d'information, d'une durée de 3 heures**, animées par Eric FERDJALLAH, confrère parisien membre de la Commission des normes du Conseil Supérieur, concepteur et animateur des formations du CFPC sur les normes et l'exercice professionnel.

J'ai personnellement accompagné Eric FERDJALLAH lors de ces déplacements, à l'exception du département de l'Ariège, et je remercie à nouveau Didier GARRIGUES d'avoir bien voulu accepter de représenter le Conseil régional. Pratiquement 50 % des professionnels, à l'exception du département de la Haute-Garonne où vous étiez tout de même 130, ont pris part à ces réunions qui ont eu lieu courant mai et juin 2011.

**Un autre dossier particulièrement important : le nouveau référentiel normatif et déontologique du professionnel de l'expertise comptable** : l'action décentralisée que je viens d'évoquer, menée sur la réforme, est actuellement renouvelée pour vous apporter toutes informations sur le nouveau référentiel normatif applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Cette action vient d'être homologuée par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, sous la référence 11C0291 pour une durée de 2 heures.

Eric FERDJALLAH anime ces réunions et, six mois après sa première intervention, fait également le point sur les textes en cours de modifications.

Pour ma part, je profite de ces déplacements pour vous entretenir de notre actualité régionale.

Ces réunions ont démarré le 3 novembre dans le Lot et le Tarn-et-Garonne. Elles se poursuivent du 2 au 21 décembre selon le planning suivant :

- 2 décembre matin Gers après-midi Hautes-Pyrénées
- 12 décembre après-midi Haute-Garonne
- 19 décembre après-midi Ariège
- 21 décembre matin Albi après-midi Castres

Je vous engage vivement à y participer et je vous en remercie par avance.

**Le visa fiscal** : Monsieur le Commissaire du Gouvernement a porté à notre connaissance la conclusion en 2011 de deux nouvelles conventions prévues à l'article 371 bis b de l'annexe II du CGI, portant à 5 le nombre de conventions conclues. Les textes relatifs à la mise en œuvre du contrôle qualité spécifique au visa fiscal, qui devra être mis en œuvre par la profession sur requête de l'administration fiscale, sont toujours en cours d'élaboration.

**La norme blanchiment** : à la demande du Conseil Supérieur, le Conseil régional a procédé à la nomination d'un « correspondant régional blanchiment » en la personne de Didier GARRIGUES. Des contacts doivent être initiés avec les magistrats pour bien différencier le rôle de l'expert-comptable de celui du commissaire aux comptes.

Je ne saurais trop insister sur la nécessité de suivre des formations sur les obligations résultant de l'adoption de la norme sur le blanchiment des capitaux et de leurs conséquences sur notre exercice professionnel et l'organisation de nos cabinets. Sans oublier la formation de nos collaborateurs, concernés par la mise en œuvre et la formalisation de la vigilance au sein du cabinet. Le CERECAMP vous propose un séminaire le 12 décembre prochain. Pour nos collaborateurs, le CFPC a prévu une formation « Flash ».

La mise en place, au sein du Conseil Supérieur, d'une « Cellule Blanchiment » permet d'assurer l'assistance des professionnels qui le souhaitent lorsqu'ils sont confrontés à une situation qui pourrait dissimuler une opération de blanchiment ou d'établissement d'une déclaration à TRACFIN.

Numéro vert : 0 800 00 86 16.

**Le financement - levier de croissance des entreprises** : le Conseil Supérieur a fait du financement des entreprises l'une de ses priorités dominantes. Dans ce contexte, il a émis des propositions innovantes qui se sont concrétisées par la signature de trois conventions de partenariat avec des opérateurs financiers à destination des TPE et des PME :

- Financement des TPE :
  - . 2 Conventions signées en le Conseil Supérieur et les Banques Populaires – le Conseil Supérieur et le Groupe LCL – Interfimo.
- Financement des PME de croissance et des ETI :
  - . Convention signée entre le Conseil Supérieur, la CDC Entreprises et le Fonds Stratégique d'Investissements.

Au plan régional, notre Conseil a décliné l'accord cadre conclu le 20 juin 2011 entre le Conseil Supérieur et les Banques Populaires, par une **signature intervenue le 19 septembre 2011 avec la Banque Populaire Occitane**.

Pour toute information : le blog financement du Conseil Supérieur :

**[www.financement-tpe-pme.com](http://www.financement-tpe-pme.com)**

**Les relations avec notre autorité de tutelle :** le 18 octobre dernier, a eu lieu **une réunion d'échanges entre les Commissaires du Gouvernement et les Présidents de Conseils Régionaux de l'Ordre**, à laquelle Monsieur Marc MENVIELLE, Administrateur des Finances Publiques, représentant Monsieur le Commissaire Régional du Gouvernement et moi-même avons participé.

Les thèmes relatifs au fonctionnement de notre profession étaient à l'ordre du jour : réforme de notre exercice professionnel, nouveau référentiel normatif, blanchiment ....

Une question était bien évidemment au cœur des échanges, celle de **l'interdiction du démarchage**, suite à l'arrêt du Conseil d'Etat du 22 juin 2011 annulant l'article 12-1 de notre Code de déontologie. Les décisions de la Cour de Justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat entraînent en effet un glissement de philosophie juridique dans le domaine de l'encadrement du démarchage.

Je fais personnellement partie du groupe de travail qui procède actuellement à la rédaction d'un nouvel article.

Au niveau régional, notre confrère Paul POUGET a représenté le Conseil dans le cadre d'une réunion de sensibilisation organisée à l'attention des collaborateurs de la DRFIP de Midi-Pyrénées par Monsieur le Commissaire du Gouvernement et la Division Fiscalité des Professionnels. Ont été présentés au cours de cette réunion :

- Les missions du Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables et la participation souhaitée des directions départementales dans le cadre de l'exercice de la Tutelle.
- L'audit des organismes agréés, l'évolution de leur mission et ses conséquences en matière de réduction du délai de prescription.
- Paul POUGET a mis l'accent sur la répression de l'exercice illégal et sur la discipline afférente à la profession.

#### **Les sujets prioritaires et d'actualité sont très nombreux.**

Je citerai le rôle joué par la profession dans le cadre :

- des Assises de la Simplification
- de la Médiation du Crédit
- du Développement durable, en proposant des missions innovantes pour l'expert-comptable
- de l'Innovation dans les entreprises
- de la création de l'Union de la Profession Comptable et des Organismes de Gestion Agréés
- de la dématérialisation ; avec la signature électronique de l'expert-comptable, la profession affirme son identité

La liste n'est pas exhaustive ...

Avant de clôturer cette première partie de mon rapport, vous comprendrez qu'il m'est impossible de ne pas évoquer **la place des femmes dans la profession**.

Conscients de l'enjeu que représentent les femmes pour la profession d'expert-comptable, Joseph ZORGNIOTTI et Agnès BRICARD avaient souhaité au début de l'année 2010, instituer au sein de l'Ordre une commission dédiée aux femmes. Cette commission, animée par Agnès BRICARD, a pris la forme d'un groupe de travail et de réflexion sur la place des femmes dans la profession.

En 2011, je suis heureuse de souligner que la présidence du Conseil Supérieur de notre Ordre est assurée par une femme et que ce sont des femmes qui assurent la présidence de sept Conseils Régionaux.

Le Conseil Supérieur a par ailleurs décidé de créer l'Association des Femmes diplômées d'expertise comptable administrateurs, présidée par Agnès BRICARD et Marie-Ange ANDRIEUX. J'en assure pour ma part la délégation régionale pour le ressort de notre Conseil.

Pour clôturer véritablement ce chapitre, je rappellerai **que le 66<sup>ème</sup> Congrès de l'Ordre s'est tenu cette année à Marseille** sur le thème « Experts-Comptables et TPE ».

Nous étions 134 professionnels à y participer pour notre région.

J'adresse, en votre nom à tous, nos plus vives félicitations à l'équipe de foot qui a représenté notre région à l'occasion du premier tournoi **Foot Experts**, organisé dans le cadre du Congrès annuel de notre Ordre et a terminé à la 4<sup>ème</sup> place du classement général sur 18 équipes engagées.

## ○ **Les travaux du Conseil Régional**

Depuis notre dernière assemblée générale, le **Conseil Régional a tenu cinq séances**, dont une décentralisée à Foix, avec nos confrères de l'Ariège et, comme il est de coutume en fin de journée, avec les personnalités du département. Je soulignerai l'intervention du Préfet de l'Ariège, qui s'est livré à une véritable promotion de notre profession.

Les réunions du Conseil Régional ont lieu après chaque session du Conseil Supérieur, permettant ainsi une information des élus en temps quasiment réel.

**Je débute ce chapitre par le fonctionnement de notre Chambre régionale de discipline.** Dès le début de mon mandat, j'ai souhaité que se tienne une réunion en présence des magistrats siégeant au sein de la Chambre régionale. Cette réunion, qui a eu lieu le 21 février, a permis de faire le point sur l'activité de la Chambre régionale de 2008 à 2010 ainsi que sur les procédures.

Le Conseil Supérieur a organisé le 9 novembre dernier une rencontre sur le thème de l'exercice illégal et de la discipline, au cours de laquelle ont été abordés les points problématiques et les solutions proposées au niveau des Chambres régionales et de la Chambre nationale de discipline. Ces échanges vont permettre de rendre plus homogènes les procédures, qui ont souvent posé problème par le passé. Pascal COMTE était l'un des intervenants sur les questions relatives à l'exercice illégal.

Depuis notre dernière assemblée générale, la Chambre régionale a tenu une première audience pour statuer sur deux affaires. Dans les deux cas, les membres de l'Ordre ont été reconnus coupables de couverture d'exercice illégal de la profession d'expert-comptable et fait l'objet de la sanction de la suspension de l'exercice de la profession pendant une durée d'un an avec sursis. Une décision est devenue définitive ; le second dossier fait actuellement l'objet d'une procédure en appel.

La Chambre s'est également réunie pour statuer sur deux autres affaires, de nature différente à la couverture d'exercice illégal.

Le Conseil Régional vient de lancer une nouvelle procédure à l'encontre d'un confrère, toujours au motif de la couverture d'exercice illégal. Comme le rappelle régulièrement Paul POUGET dans ses interventions sur l'exercice illégal, nous ne saurions trop vous mettre en garde contre de tels agissements car l'instruction des dossiers des « illégaux » passe par la régularisation de ce type de situation, qui ne devrait jamais se produire si nous respectons notre déontologie.

**Nous nous employons, dans toutes nos actions, à conforter la bonne image dont la profession bénéficie auprès des milieux que nous côtoyons au quotidien dans l'exercice de notre métier :** le monde économique, le monde judiciaire, le monde universitaire, les professions libérales voisines. Nous mettons tout en œuvre pour maintenir, voire accentuer cette image positive.

**Le Conseil Régional est régulièrement invité** à toutes les manifestations initiées par les institutions départementales et régionales, qu'elles soient politiques, consulaires, patronales ou diverses. En une année, c'est à une centaine d'invitations que nous avons répondues.

**Toutefois, nous avons largement conscience que ces contacts doivent, chaque fois que l'opportunité nous en est donnée, être pris par la profession.**

C'est dans cette logique qu'a été initiée depuis 2009, sous l'égide de notre ancien Président Alain GIVANOVITCH, une rencontre annuelle avec les Parlementaires de la Haute-Garonne. 2 députés et 2 sénateurs ont répondu cette année à notre invitation, le 9 juin. Nous leur avons présenté notre profession et

avons abordé les différentes missions des experts-comptables notamment auprès des entreprises, dont le problème de la situation des auto-entrepreneurs.

La « Lettre aux Parlementaires » éditée chaque semestre par le Conseil Supérieur de l'Ordre est adressée aux Parlementaires de la région.

De même, chaque parution du « Baromètre » du Conseil Supérieur auprès des dirigeants de PME et TPE est adressée à **l'ensemble des décideurs** de notre région. Ce baromètre, qui en est à sa 18<sup>ème</sup> vague, est un véritable instrument de mesure de la conjoncture économique destiné à faire bénéficier notre environnement et les pouvoirs publics de notre grande connaissance du terrain et des attentes des dirigeants d'entreprise.

### **Notre Ordre doit être présent auprès de tous les acteurs de l'économie**

C'est ainsi que Bruno LE BESNERAIS, Président de la Commission Entreprises, représente la profession dans le cadre :

- du **Comité de suivi du financement de l'économie**, qui se réunit tous les deux mois à l'initiative du Préfet de région. Ce comité avait été mis en place au moment de l'instauration de la médiation du crédit ; il a été maintenu car, regroupant tous les acteurs économiques, il est un véritable baromètre.
- du **Club des Observateurs de conjoncture instauré par la Banque de France**, qui se réunit régulièrement pour faire le point sur la situation économique régionale.

Je remercie Bruno pour son assiduité car il assiste pratiquement à chacune de ces réunions et il en fait toujours un compte rendu très pertinent.

Notre Conseil Régional est partenaire de deux opérations lancées sous la présente mandature :

- **la première concerne l'opération « ENTREPRENDRE MIDI-PYRENEES » initiée par la Région (Etat) dans le cadre du Plan régional création, reprise et transmission**, qui a, semble-t-il, trouvé son rythme de croisière, avec la sollicitation désormais régulière des experts-comptables évaluateurs figurant sur la liste communiquée par l'Ordre.

Je soulignerai qu'un tel partenariat est représentatif de la place qu'occupe notre profession au cœur de l'activité économique régionale.

- **la seconde opération concerne le cycle de conférences « Entreprise & Fiscalité »**, instauré à l'initiative d'Alain GIVANOVITCH ; il s'agit d'une opération conjointe entre l'Ordre et la Direction Régionale des Finances Publiques de Midi-Pyrénées et de la Haute-Garonne ; ces rencontres s'adressent aux professionnels de l'expertise comptable mais aussi et surtout aux usagers professionnels.

L'objectif est de tendre vers une amélioration de la relation avec l'administration fiscale et d'informer les différents publics sur des sujets touchant à la qualité du service rendu.

La 3<sup>ème</sup> rencontre de ce cycle, animée par Jean-François ALASSET, Inspecteur départemental des impôts, Direction de contrôle fiscal Sud-Pyrénées, et Alain GIVANOVITCH, a eu lieu le 27 juin sur le thème du « Contrôle fiscal en environnement informatisé ».

### **Nos relations avec la CCI de Toulouse se poursuivent dans le cadre de plusieurs actions.**

Nous participons au dispositif « Entreprendre en France/Haute-Garonne », créé en Octobre 1997 ainsi qu'à la Plateforme d'Initiative Locale « Haute-Garonne Initiative ». Je remercie nos confrères Maxime AMAR, Jérôme CATHALA et Jean-Denis COUDENC, qui représentent le Conseil Régional au Comité d'agrément chargé d'attribuer les prêts d'honneur. Je remercie également Raymond CAMBOULIVE et Julien DUFFAU, qui participent aux Comités dossiers Technologiques.

Les récentes élections consulaires ont apporté des changements dans le fonctionnement des commissions au sein de la CCI de Toulouse.

J'ai rencontré Mireille GARCIA, Présidente de la Commission Création – Transmission d'Entreprise, ainsi que Patrick IGON, Président de la nouvelle Commission dédiée aux Services, qui m'ont assurée de leur désir de collaboration étroite avec notre profession.

A ce titre, nous sommes très souvent sollicités pour animer des réunions d'information initiées par la Chambre. Je suis personnellement intervenue, le 27 juin, aux côtés du responsable des relations extérieures du RSI, dans le cadre du Club des auto-entrepreneurs ; un point positif est notamment ressorti de cette rencontre puisqu'il a été proposé de rencontrer les créateurs après 6 mois d'activité.

Je remercie Eric GILLIS et Patrick CARRICONDO, qui sont intervenus dans le cadre de deux manifestations, le 30 juin pour Eric GILLIS, à l'occasion du lancement du Club des professionnels du conseil et de la formation, et le 20 septembre pour Patrick CARRICONDO, dans le cadre d'une réunion d'information sur « les enjeux et les conséquences du changement de statut juridique. Comment passe-t-on du statut associatif au statut d'entreprise ? ».

Nos consœurs et confrères Antoine BENOIST DE LA PRUNAREDE, Noëlle GARROS, Pascal ROCA et Violaine SAVANT-ROS ont participé, le 13 mai, au jury du Concours des Etudiants Créateurs d'Entreprises CRECE, organisé par la Chambre.

Les différents dispositifs existant au sein de la Chambre donnent lieu à la consultation des consœurs et confrères, qui sont invités par le Conseil de l'Ordre à faire acte de candidature pour figurer sur les listes mises à la disposition des adhérents des organismes consulaires.

**Nous avons noué en 2011 des relations avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale Midi-Pyrénées**, dont le Président, Didier GARDINAL, et le Directeur Régional, Christian JOUVE, souhaitent instaurer une véritable collaboration avec notre profession.

**Notre partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne**, qui porte sur un accord de coopération pour assister les artisans créateurs d'entreprise, se poursuit de façon très satisfaisante grâce à l'implication de nos jeunes consœurs et confrères qui interviennent dans les stages/créateurs. Là encore, j'ai rencontré le nouveau Président de la CMA, Louis BESNIER et son Directeur, Yves YVINEC, et nous avons longuement échangé, sur le statut de l'auto-entrepreneur en particulier et sur les moyens d'éviter la dérive que nous constatons.

**Nous sommes représentés par notre confrère Patrice DANDO dans le cadre de l'association AMA, Arc Méditerranéen des Auditeurs**, dont il a été élu en qualité de Trésorier. L'AMA se veut être la voix latine de l'Europe des régions et a pour objectif de rassembler, de favoriser les échanges d'expériences et de fédérer les énergies pour contribuer à la construction d'une profession libérale européenne porteuse des valeurs qui caractérisent son exercice : compétence, indépendance et éthique.

**La communauté européenne nous a ouvert les portes de la communication. Mais celle-ci n'est pas envisageable à grande échelle pour une grande majorité des cabinets. Le Conseil Supérieur et le Conseil Régional s'emploient à agir pour l'ensemble des confrères.**

Comme vous avez pu vous en rendre compte, la communication est un des pôles essentiels de la politique de notre Conseil Régional.

**Muriel CORREIA, Présidente de la Commission Communication, vous a présenté de manière exhaustive le vaste champ des différentes actions menées dans notre région.**

**Notre politique de communication** passe aussi par notre présence dans tous les salons et forums et manifestations où notre compétence peut être affichée.

A ce stade de mon rapport, je tiens à adresser mes **remerciements** aux consœurs et confrères qui prodiguent bénévolement leurs conseils dans ce cadre : salons de l'entreprise, forums des métiers, réunions diverses...

**Je tiens à rappeler, ici, nos autres formes de communication qui vous sont aussi destinées :**

- **Le site internet** : il est sans cesse enrichi de nouvelles informations ; je vous invite à le parcourir régulièrement : il rend compte au quotidien de l'activité du Conseil, comporte des liens avec de nombreux sites et propose une multitude d'informations utiles : les mouvements du Tableau, la revue de presse, les

demandes et offres d'emploi, de sous-traitance, les annonces professionnelles, l'agenda .... Des vidéos sur la profession sont en ligne, autant d'outils qui peuvent être mis à votre disposition.

- Notre **newsletter mensuelle** : elle en est à son 87<sup>ème</sup> numéro. Adressée à 1 200 destinataires environ, elle est notre véritable support de communication et la vitrine de nos actions. Nous savons qu'elle est lue assidument par les instances qui la reçoivent.

La sélection des informations professionnelles contenues dans ce bulletin d'information dématérialisé est essentiellement effectuée à partir de notre abonnement au Pack Infodoc Régions, qui est une base de données ayant pour principal objectif de fournir aux Conseils Régionaux de l'Ordre des outils pratiques. Nous enrichissons régulièrement cette newsletter de références sur des ouvrages, sites internet et autre ... Elle est également la vitrine des actions menées.

J'adresse tous mes remerciements aux membres du comité de lecture qui, chaque mois, consacrent de leur temps à la sélection des informations professionnelles et tout particulièrement aux Présidents Raymond CAMBOULIVE et Jean-François LAFFONT, ainsi qu'à notre consœur Isabelle RABILLER, qui supervisent la sélection de ces articles.

**Comme vous l'a démontré Muriel CORREIA, nous développons une politique de communication très active vis-à-vis des jeunes.**

Cette politique nous permet d'entretenir des relations très fructueuses avec les établissements d'enseignement, qui, au-delà de la formation initiale, **nous sollicitent pour nouer des partenariats en matière de formation initiale et de formation continue.**

C'est ainsi que l'Université Toulouse 1 Capitole (Sciences Sociales) a ouvert un **Diplôme d'Université en Formation Continue T.E.O. : Transmission d'Entreprise Optimisée**, en partenariat entre notre Ordre régional, AG2R La Mondiale et la FVI-Revue Fiduciaire. Ce D.U. s'adresse tout particulièrement aux professionnels de l'expertise comptable. Le lancement de la 2<sup>ème</sup> promotion est actuellement en cours. Je remercie tout particulièrement Muriel CORREIA pour son implication dans la mise en œuvre de ce partenariat.

**Nous avons été sollicités par l'IUT GEA pour** participer à la mise en place d'une licence professionnelle des métiers de la comptabilité, qui devrait ouvrir ses portes pour la rentrée 2012.

Nous avons renouvelé notre partenariat avec l'Institut Limayrac et nous en avons signé un avec le Groupe ESARC.

Comme je vous l'ai indiqué au début de mon intervention, nos excellentes relations avec le Rectorat nous ont permis de participer activement à la mise en place de la VAE pour le DCG et DSCG. C'est ainsi que nous participons à **l'accompagnement des candidats à la VAE ainsi qu'aux jurys** pour l'obtention du DCG, Diplôme de Comptabilité et de Gestion, et du DSCG, Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion. Je remercie nos consœurs et confrères qui s'impliquent dans la démarche VAE, qui est un formidable outil de reconnaissance sociale et professionnelle des savoir-faire.

**Notre profession est riche de tous ces jeunes experts-comptables qui viennent nous rejoindre et apportent un sang nouveau. C'est avec un grand plaisir que nous les accueillons et que nous favorisons leur intégration.**

Muriel CORREIA rappelle dans son rapport que 26 nouveaux professionnels inscrits au Tableau de l'Ordre de notre région en 2010 ont solennellement **prêté serment** le 7 Février 2011, dans le cadre prestigieux du TNT à Toulouse, en présence de près de 400 personnes, dont de nombreuses personnalités du monde judiciaire, économique, universitaire, politique et de représentants de la presse.

La promotion avait pour Parrain Bruno SIRE, Président de l'Université Toulouse 1 Capitole.

La prestation de serment est l'occasion choisie par le Conseil Régional, depuis 17 ans, de parrainer une association caritative sous la forme d'une collecte réalisée auprès des confrères de la région. Cette année, c'est en faveur de l'association de Parents d'Enfants Cancéreux d'Occitanie que 7 200 euros de dons ont été remis.

Toujours dans le cadre de notre politique d'intégration des Nouveaux Inscrits, la **Commission en charge de ces derniers, conjointement avec la Commission Entreprises, s'attache à faciliter l'intégration des consœurs et confrères inscrits au Tableau depuis les cinq dernières années**, en leur

proposant d'assurer des permanences dans le cadre des salons, forums, manifestations diverses s'adressant aux futurs créateurs.

Arnaud Boscary, Président de la commission « jeunes inscrits » évoque dans son rapport toutes les actions mises en place.

**Sur un autre registre, nous devons être à la pointe des techniques nous permettant de gagner du temps sur des fonctions sans véritable valeur ajoutée afin de privilégier l'accompagnement conseil de nos clients.**

Ainsi, l'une des actions prioritaires de notre mandature, qui l'était également de la précédente, est **de conduire l'ensemble des cabinets de la région vers la dématérialisation fiscale et sociale.**

Nous sommes régulièrement conviés par la Direction Régionale des Finances Publiques aux réunions du **Comité local des Usagers Professionnels**, au cours desquelles nous sont communiquées toutes informations sur l'évolution des téléprocédures fiscales, du plan Copernic, des statistiques mais aussi sur les objectifs et perspectives.

Conjointement avec l'administration fiscale, nous avons, le 28 mars, organisé à l'attention des professionnels et des collaborateurs de cabinets une réunion d'information sur le thème « Les télé-déclarations : EDI, EFI, jedecclare.com, le compte fiscal professionnel. Où en sommes-nous ? ». Cette réunion avait pour intervenants, au titre de la DRFIP, Madame Sylvie TORREBADELL, Administratrice des Finances Publiques adjointe, Direction Fiscalité des Professionnels et Madame Eliane GRANJA, correspondante départementale des téléprocédures ; au titre du portail de la profession, Jean-Louis MATHIEU, chargé de mission informatique au Conseil Supérieur. Cette réunion a regroupé 115 participants.

**Dans le cadre du développement de la dématérialisation des déclarations et des paiements, le Conseil Supérieur de l'Ordre et l'Acoff ont souhaité mettre en place un partenariat étroit pour la généralisation de la DUCS Edi.**

Le principe de la généralisation de la suppression de la DUCS papier et du Tableau Récapitulatif a été entériné. Dans cette perspective, les cabinets de la région ont été informés, par une communication conjointe de Monsieur RAYNAUD pour les URSSAF de Midi-Pyrénées et de moi-même, de l'extension du dispositif en Midi-Pyrénées. Je vous engage vivement à vous rendre sur le stand de l'URSSAF où vous pourrez rencontrer des conseillers, à votre écoute pour faciliter vos démarches.

Nous ne pouvons traiter du domaine du social sans évoquer **la problématique RSI**. Notre Conseil régional a souhaité une rencontre avec les représentants du RSI afin d'aborder et améliorer les relations avec le RSI et plus particulièrement pour les dossiers « à problème », qui nécessitent une intervention particulière.

A l'issue d'une réunion qui a eu lieu le 21 octobre 2011, une méthodologie a été mise en place pour analyser toutes les demandes des experts-comptables et assurer un traitement dans les 7 jours ouvrés (avec envoi d'un accusé de réception dans les 48 heures) à ces dossiers.

La demande d'intervention sur ces dossiers (**et exclusivement ceux-ci**) devra être envoyée à une boîte mail dédiée aux cas urgents et sensibles (affiliation, radiation, prélèvement à tort sur compte radié, relance à tort alors que paiement effectué ...) :

[expertscomptables@midipyrenees.rsi.fr](mailto:expertscomptables@midipyrenees.rsi.fr)

en mettant en copie une boîte mail spécifique de l'Ordre :

[cro.rsi@oec-toulousemp.org](mailto:cro.rsi@oec-toulousemp.org)

Les autres demandes administratives relatives à la gestion des comptes (attestations, duplicata, demandes de modulation, changement d'adresse, de RIB, revenus) devront être impérativement adressées à une autre boîte mail :

[Relations.exterieures@midipyrenees.rsi.fr](mailto:Relations.exterieures@midipyrenees.rsi.fr)

Nous sommes 759 experts comptables répartis dans les 7 départements du ressort du Conseil et je me suis attachée à me rapprocher le plus possible de vous, en plus de ma présence à vos assemblées, pour

vous transmettre les informations qui me semblent indispensables à l'exercice de notre profession et au fonctionnement de notre Conseil.

J'ai été largement aidée par les Présidents des associations régionales qui ont organisé ces rencontres et je les en remercie.

**Nous les avons réunis le 12 septembre** dans les locaux de l'Ordre en présence des élus des départements concernés. Cette rencontre a permis de les informer en primeur de tous les sujets d'actualité et des actions en cours et futures du Conseil. Cela a été aussi l'occasion de partager les informations concernant les opérations engagées dans les départements, contribuant à la bonne image dont bénéficie la profession auprès des institutions dans la région.

Il est un domaine dans lequel notre profession doit impérativement démontrer sa compétence, c'est celui de la **prévention des difficultés des entreprises**.

Je souhaite saluer l'initiative de Marc PALASSET, Président de l'association des experts-comptables des Hautes-Pyrénées, qui a œuvré à la création du Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises des Hautes-Pyrénées, **le CIP 65**, regroupant le Conseil Régional de notre Ordre et des institutions de Tarbes et des Hautes-Pyrénées : les juges consulaires et anciens juges du Tribunal de Commerce, la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Pau, l'Ordre des Avocats, la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le CIP national étant membre de droit.

Je renouvelle toutes nos félicitations à Marc PALASSET, qui a été élu à la Présidence du CIP 65. Je souhaite vraiment que cette belle initiative fasse école dans les autres départements du ressort de notre Conseil régional.

**Pour conclure** ce rapport sur une note ludique, il est désormais de tradition de vous rappeler que notre région est représentée au **Challenge Voile de La Rochelle** ; nous n'avons pas dérogé à la règle avec la participation cette année d'un bateau sponsorisé par le Groupe Expert&Finance.

○ **Je souhaite à présent adresser un certain nombre de remerciements :**

En premier lieu à Monsieur Hervé LE FLOC'H-LOUBOUTIN, notre Commissaire du Gouvernement. Vous nous soutenez, Monsieur le Commissaire du Gouvernement, dans nos actions et vous nous apportez votre avis éclairé sur les sujets qui nous préoccupent, en véritable partenaire de notre profession. Soyez-en remercié.

Je souhaite remercier Monsieur Marc MENVIELLE, Administrateur des Finances Publiques, et Madame Sylvie TORREBADELL, Administratrice des Finances Publiques adjointe, qui participent régulièrement aux séances du Conseil.

Je remercie :

- les anciens Présidents du Conseil Régional pour leur soutien et leurs conseils toujours avisés,
- l'ensemble des élus ainsi que les permanents, Evelyne DENAYROLLES, Christine BALMES, Fabrice DAGUTS, Sylvie OZOUX et Stéphanie CAUDEBEC avec lesquels nous avons réussi à créer un esprit d'équipe et où chacun a apporté sa contribution, dans un esprit constructif au service de l'intérêt général,
- les Présidents des commissions fonctionnant au sein de notre Conseil ainsi que les membres qui participent à leurs travaux, les contrôleurs du stage et contrôleurs qualité ; toutes et tous s'investissent au service de l'ensemble des professionnels de notre région. Ils accomplissent avec compétence et dévouement toutes les missions dont ils ont la charge ; notre Conseil Régional, en collaboration avec nos permanents, fonctionne en équipe solidaire et unie.

# Tableau

Chantal MOISSAING

La commission s'est réunie avant chaque session du Conseil Régional pour examiner l'ensemble des dossiers soumis au Conseil.

## ○ Variations des effectifs

### ➔ PERSONNES PHYSIQUES

|                            | Situation<br>au 01/01/10 | 2010<br>01/01/10<br>au 30/09/10 |           |            | 2010<br>01/10/10<br>au 31/12/10 |           |            | 2011<br>01/01/11<br>au 30/09/11 |           |            | Variation<br>01/10/10<br>au 30/09/11 |           |          |
|----------------------------|--------------------------|---------------------------------|-----------|------------|---------------------------------|-----------|------------|---------------------------------|-----------|------------|--------------------------------------|-----------|----------|
|                            |                          | +                               | -         | 30/09/10   | +                               | -         | 31/12/10   | +                               | -         | 30/09/11   | +                                    | -         | Total    |
| Experts- Comptables        | 710                      | 13                              | 11        | 712        | 17                              | 15        | 714        | 21                              | 14        | 721        | 38                                   | 29        | 9        |
| Bureaux secondaires        | 24                       | /                               | /         | 24         | /                               | /         | 24         | /                               | 1         | 23         | /                                    | 1         | -1       |
| Salariés AGC (Art. 83 bis) | 16                       | /                               | /         | 16         | /                               | /         | 16         | /                               | 1         | 15         | /                                    | 1         | -1       |
| <b>TOTAL</b>               | <b>750</b>               | <b>13</b>                       | <b>11</b> | <b>752</b> | <b>17</b>                       | <b>15</b> | <b>754</b> | <b>21</b>                       | <b>16</b> | <b>759</b> | <b>38</b>                            | <b>31</b> | <b>7</b> |

|                               |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |   |   |    |
|-------------------------------|----|---|---|----|---|---|----|---|---|----|---|---|----|
| Salariés AGC (Art. 83 ter)    | 26 | 2 | / | 28 | / | 1 | 27 | / | 1 | 26 | / | 2 | -2 |
| Salariés AGC (Art. 83 quater) | 1  | / | / | 1  | / | / | 1  | / | / | 1  | / | / | /  |

### ➔ PERSONNES MORALES

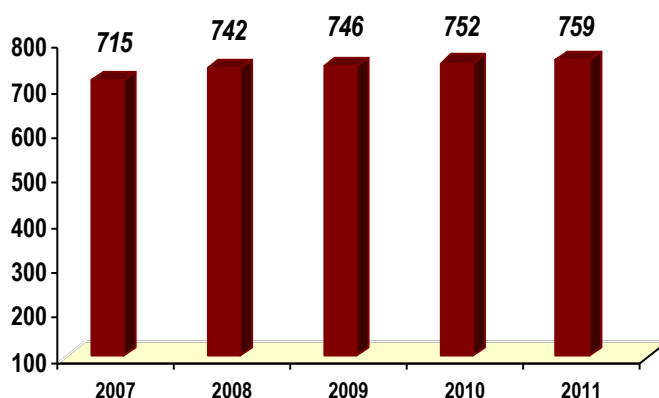
|                                | Situation<br>au 01/01/10 | 2010<br>01/01/10<br>au 30/09/10 |          |            | 2010<br>01/10/10<br>au 31/12/10 |           |            | 2011<br>01/01/11<br>au 30/09/11 |           |            | Variation<br>01/10/10<br>au 30/09/11 |           |           |
|--------------------------------|--------------------------|---------------------------------|----------|------------|---------------------------------|-----------|------------|---------------------------------|-----------|------------|--------------------------------------|-----------|-----------|
|                                |                          | +                               | -        | 30/09/10   | +                               | -         | 31/12/10   | +                               | -         | 30/09/11   | +                                    | -         | Total     |
| Sociétés d'expertise comptable | 493                      | 16                              | 5        | 504        | 19                              | 6         | 517        | 19                              | 5         | 531        | 38                                   | 11        | 27        |
| Bureaux secondaires            | 181                      | 6                               | 4        | 183        | 4                               | 4         | 183        | 3                               | 6         | 180        | 7                                    | 10        | -3        |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>674</b>               | <b>22</b>                       | <b>9</b> | <b>687</b> | <b>23</b>                       | <b>10</b> | <b>700</b> | <b>22</b>                       | <b>11</b> | <b>711</b> | <b>45</b>                            | <b>21</b> | <b>24</b> |

|                     |           |          |          |           |          |          |           |          |          |           |          |          |          |
|---------------------|-----------|----------|----------|-----------|----------|----------|-----------|----------|----------|-----------|----------|----------|----------|
| AGC (Siège)         | 15        | /        | /        | 15        | /        | /        | 15        | 2        | /        | 17        | 2        | /        | 2        |
| Bureaux secondaires | 54        | 2        | /        | 56        | /        | /        | 56        | 3        | /        | 59        | 3        | /        | 3        |
| <b>TOTAL</b>        | <b>69</b> | <b>2</b> | <b>/</b> | <b>71</b> | <b>/</b> | <b>/</b> | <b>71</b> | <b>5</b> | <b>/</b> | <b>76</b> | <b>5</b> | <b>/</b> | <b>5</b> |

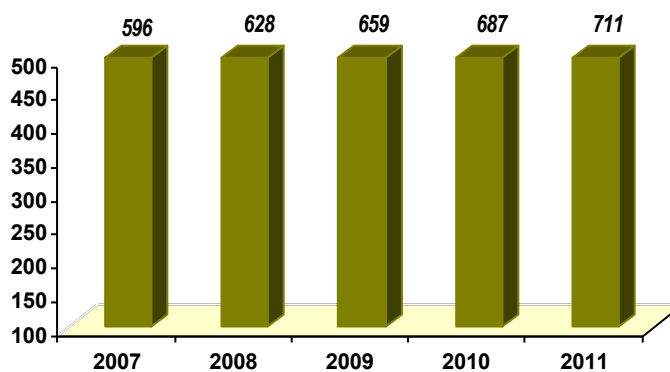
### ➔ EXPERTS-COMPTABLES STAGIAIRES

|                                | Situation<br>au 01/01/10 | 2010<br>01/01/10<br>au 30/09/10 |           |            | 2010<br>01/10/10<br>au 31/12/10 |           |            | 2011<br>01/01/11<br>au 30/09/11 |           |            | Variation<br>01/10/10<br>au 30/09/11 |           |            |
|--------------------------------|--------------------------|---------------------------------|-----------|------------|---------------------------------|-----------|------------|---------------------------------|-----------|------------|--------------------------------------|-----------|------------|
|                                |                          | +                               | -         | 30/09/10   | +                               | -         | 31/12/10   | +                               | -         | 30/09/11   | +                                    | -         | Total      |
| Experts- Comptables Stagiaires | <b>185</b>               | <b>62</b>                       | <b>38</b> | <b>209</b> | <b>29</b>                       | <b>44</b> | <b>194</b> | <b>36</b>                       | <b>47</b> | <b>183</b> | <b>65</b>                            | <b>91</b> | <b>-26</b> |

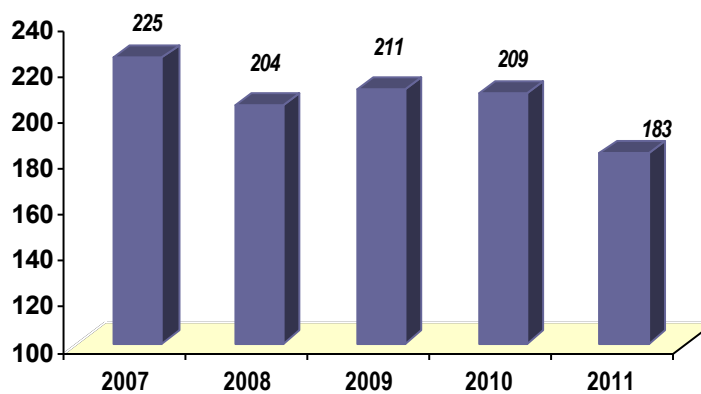
**Variation des effectifs Experts-Comptables**  
(indépendants / salariés / bs pp / salariés art. 83 bis inclus)  
(du 1/01/N au 30/09/N)



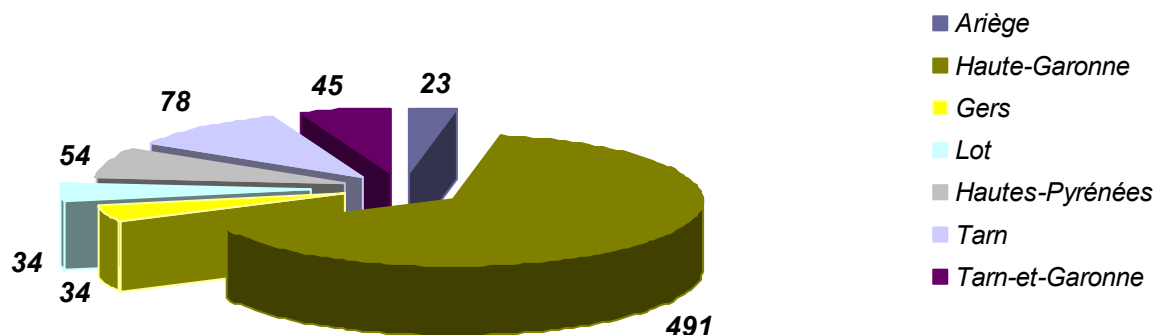
**Variation des effectifs des Sociétés d'expertise comptable**  
(bs inclus) (du 1/01/N au 30/09/N)



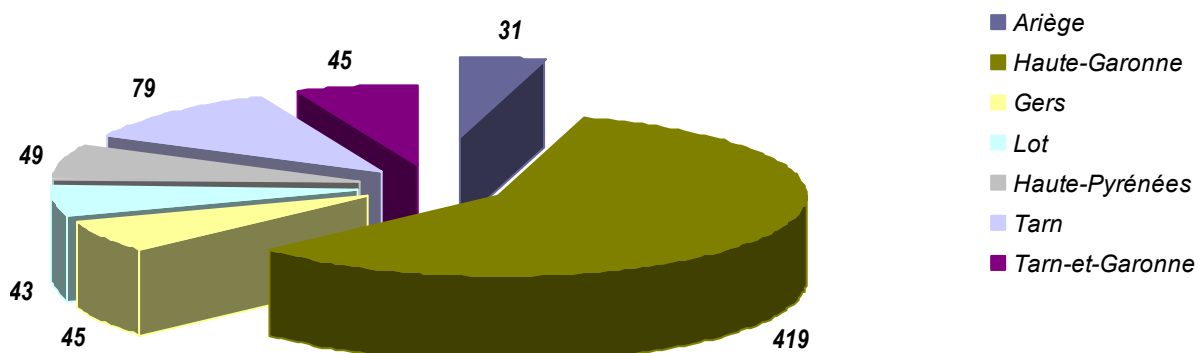
**Variation des effectifs Experts-Comptables Stagiaires**  
(du 1/01/N au 30/09/N)



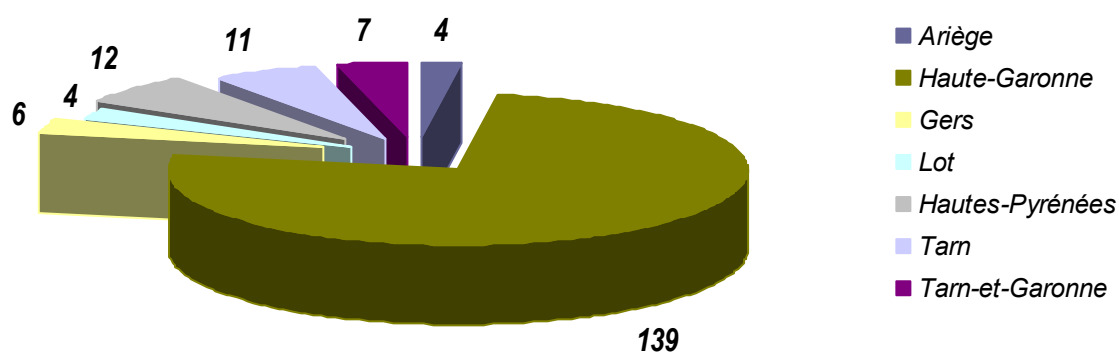
### Effectifs des Experts-Comptables par département en 2011 (total 759)



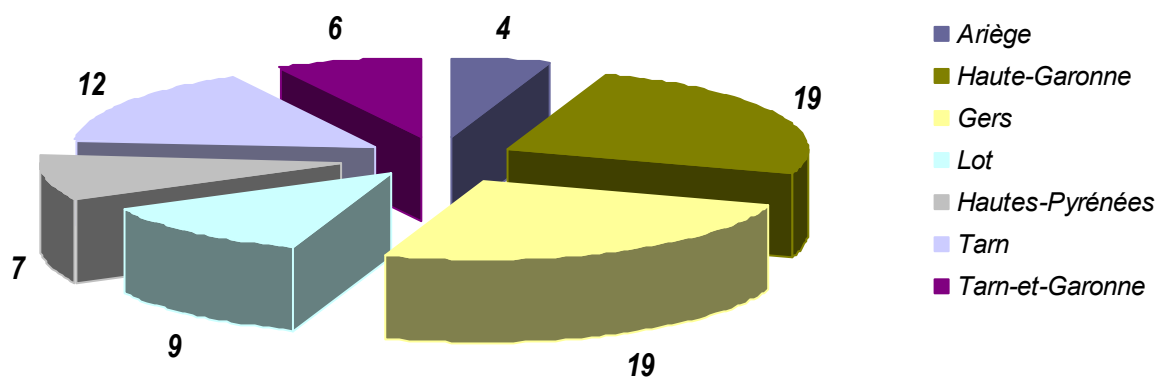
### Effectifs des Sociétés d'expertise comptable par département en 2011 (total 711)



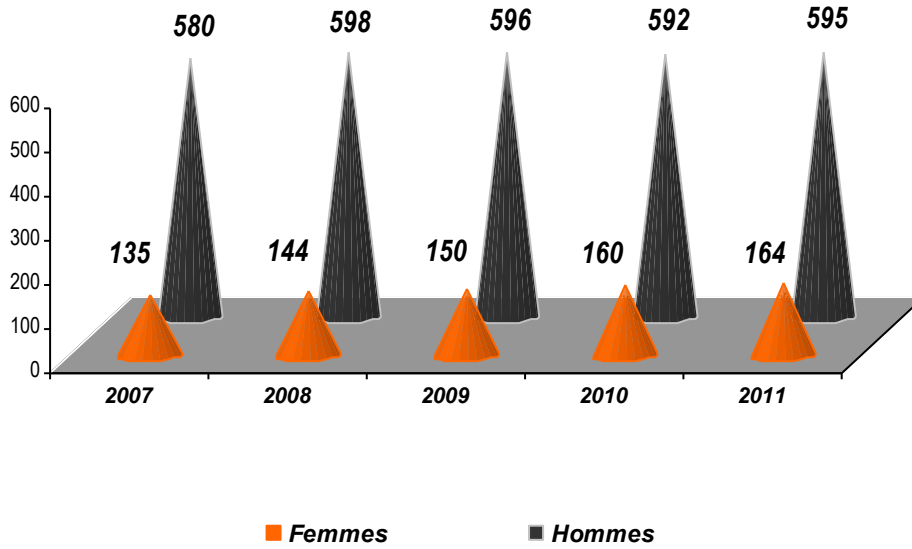
## Effectifs des Experts-Comptables Stagiaires par département en 2011 *(total 183)*



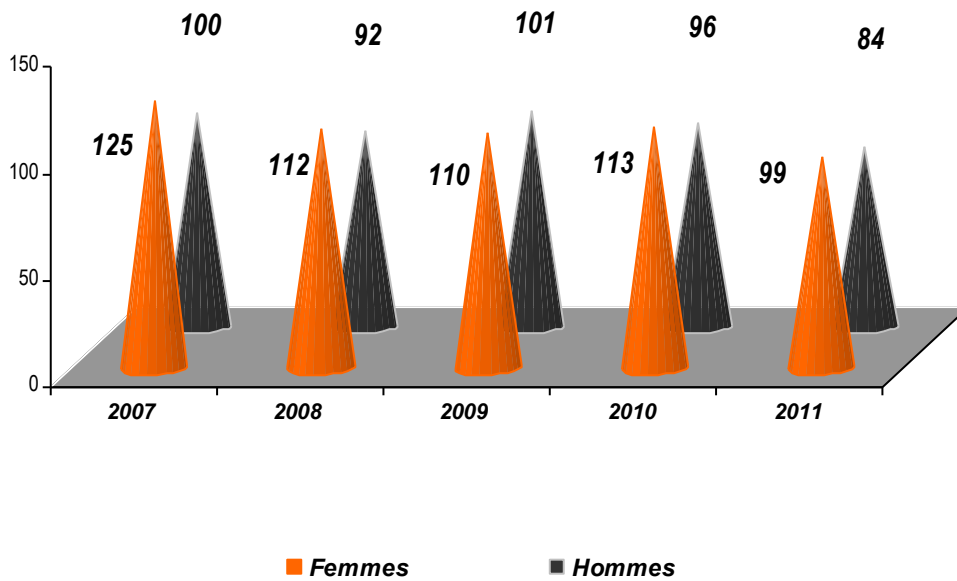
## Effectifs des AGC (Association de Gestion et de Comptabilité) par département en 2011 - (Bureaux secondaires inclus) *(Total 76)*



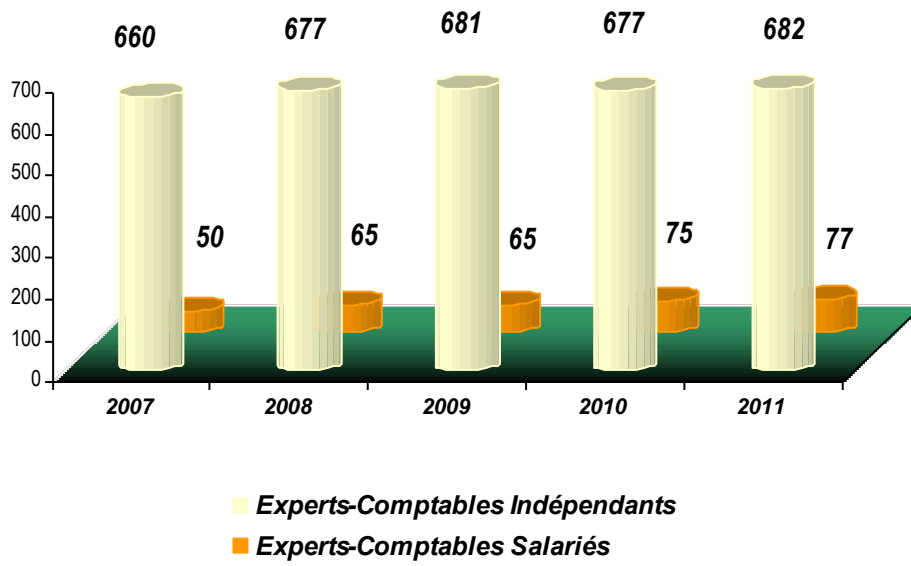
**Variations hommes/femmes**  
**Experts-Comptables (total 759)**



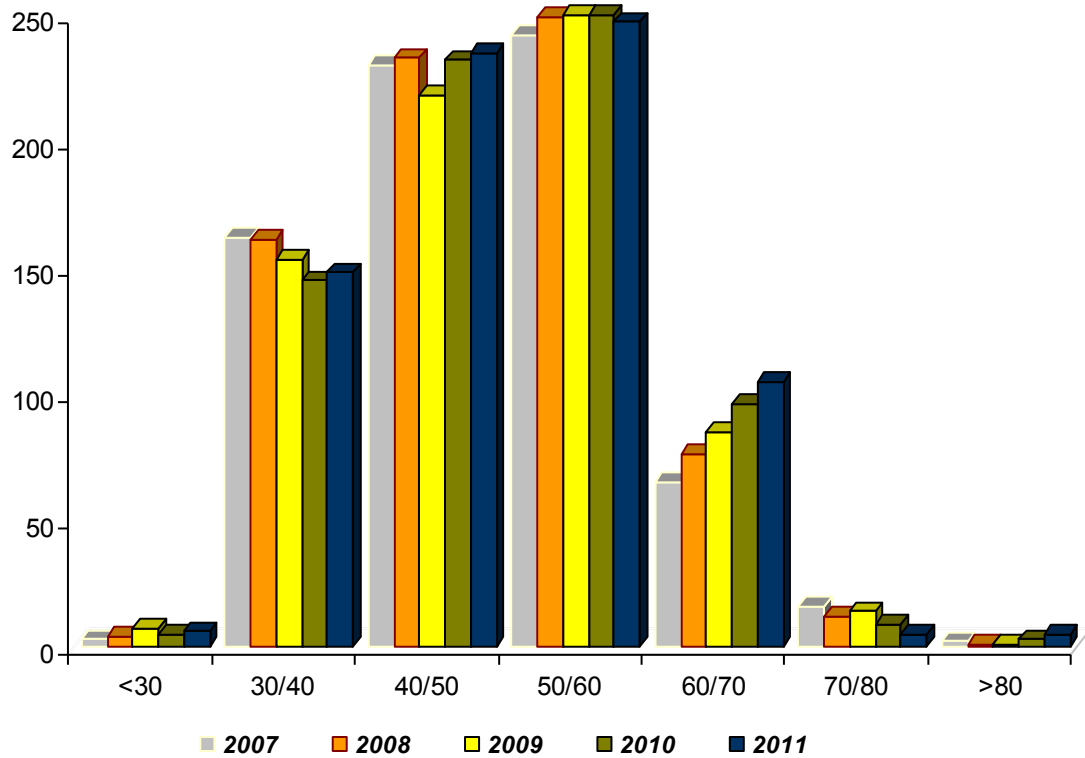
**Variations hommes/femmes**  
**Experts-Comptables Stagiaires (total 183)**



## Variations Experts-Comptables Indépendants / Salariés



## Pyramide des Ages



## ○ **Commentaires 2011**

Depuis notre dernière Assemblée Générale en Novembre 2010, nous avons enregistré sur une période d'une année les inscriptions suivantes au 30/09/2011 :

### ➤ **Inscription des experts-comptables et des experts-comptables stagiaires au 30/09/2011 :**

- Experts-Comptables : 38 inscriptions pour 31 radiations, soit un solde positif de 7 experts-comptables, portant le nombre de 752 à 759.
- Sociétés d'Expertise Comptable : 45 sociétés inscrites, pour 21 radiations, soit un solde positif de 24, portant le nombre de 687 à 711.
- Experts-Comptables Stagiaires : 65 inscriptions et 91 attestations de fin de stage ou radiations.

L'effectif actuel est de 183 experts-comptables stagiaires ; le nombre de stagiaires femmes reste plus élevé que celui des stagiaires hommes.

Le nombre de femmes experts-comptables est nettement inférieur à celui des hommes ; on compte une femme expert-comptable pour 3,6 hommes. Ce qui correspond à 21,6 % de femmes sur la totalité des Experts-Comptables inscrits.

La tranche d'âge des experts-comptables de 50 à 60 ans est la plus importante.

### ➤ **Inscription des salariés d'AGC (Associations de Gestion et de Comptabilité) au 30/09/2011 :**

- Les salariés article 83 bis inscrits depuis 4 ans sont au nombre de 15, soit une diminution de 1 salarié depuis l'exercice précédent.
- Les salariés AGC article 83 ter sont passés de 28 à 26 inscrits, soit une diminution de 2.
- Pour les salariés AGC article 83 quater, aucun changement, on note un seul inscrit en 2011.

### ➤ **Inscription des AGC (Associations de Gestion et de Comptabilité) à ce jour :**

- Les sièges d'AGC inscrites sont passés de 15 à 17 et sont présents dans tous les départements.

On compte 59 bureaux secondaires inscrits, soit 3 inscriptions.

## ○ **Membres de la Commission :**

*Fabrice ADROVER  
Nathalie KOUASSI*

*Christian LAUBIN  
Claude VERGES*

# Déontologie

*Michel CARRIEU*

---

## ○ **Rôle de la Commission**

- La commission Déontologie a pour mission de rechercher et de favoriser la conciliation amiable dans les litiges professionnels avec la clientèle et dans les différends d'ordre confraternel.
- La déontologie consacre les valeurs comportementales de référence de professionnels qui ont fait le choix d'exercer une activité réglementée.  
Elle s'impose à nous et elle nous permet de revendiquer notre compétence et nos prérogatives.
- La commission peut donner un avis aux membres de l'Ordre sur toute question afférente à la déontologie.

## ○ **Message à destination des confrères**

- Saisine du Président du Conseil Régional de l'Ordre par l'une des parties.
- Envoi au défenseur, copie du courrier du demandeur afin de recueillir ses observations.
- Etude des dossiers par la commission.
- Demande éventuelle de précisions aux parties.
- Tentative de règlement amiable entre les parties.
- Tentative de conciliation ; convocation des parties et proposition d'une solution amiable.  
Dans tous les cas, la procédure est menée dans le respect du caractère contradictoire
- L'expérience montre que de nombreux litiges proviennent d'un manque de communication entre les parties.

## ○ **Fonctionnement de la commission**

### ➤ **Soyez confraternels**

- Avant d'engager des procédures contentieuses, n'hésitez pas à vous parler au plus tôt, à vous téléphoner avant tout écrit ; bien souvent, une explication claire permet d'éviter les tensions.

### ➤ **Soyez précis et cohérents**

- Les incompréhensions génèrent bien souvent les litiges.
- Tout comme l'on se doit d'être clair avec nos clients, il convient de l'être également dans la rédaction de protocoles entre confrères.

### ➤ **Soyez proches de l'institution**

- Le Conseil Régional est là pour vous aider avant l'apparition de tensions plus importantes ; il est à votre écoute pour permettre à chacun de s'exprimer clairement et d'arriver à un dialogue constructif.

### ➤ **Soyez déontologiques**

- Notre code de déontologie est obligatoire mais il est surtout un formidable outil de comportement professionnel et il constitue le ciment de notre corps professionnel.
- Usez-en sans modération !!

## ○ **Membres de la Commission :**

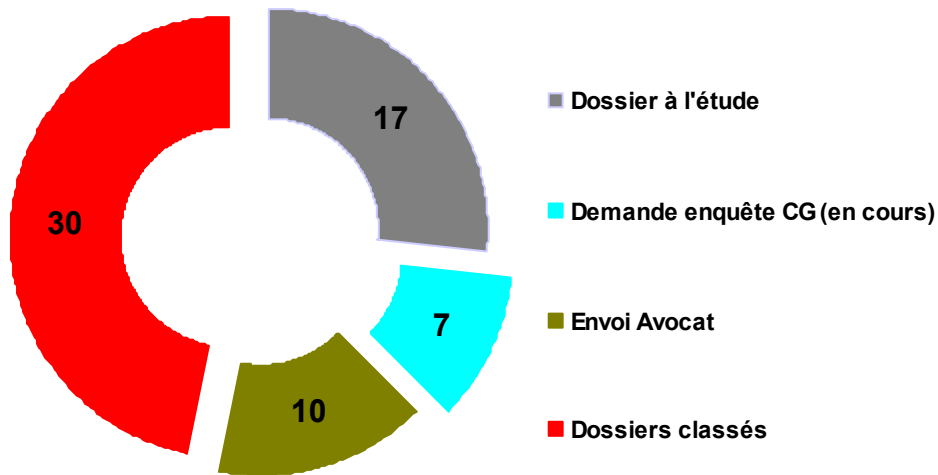
*Eric Bon*  
*Brigitte SANCHEZ-BONNANS*

*Christophe SANTIAGO*

# Répression de l'Exercice Illégal

Paul **POUGET**

La commission s'est réunie cinq fois depuis la dernière Assemblée Générale. **Elle a traité 64 dossiers dont 30 ont été réglés et 34 sont en cours d'instruction.**

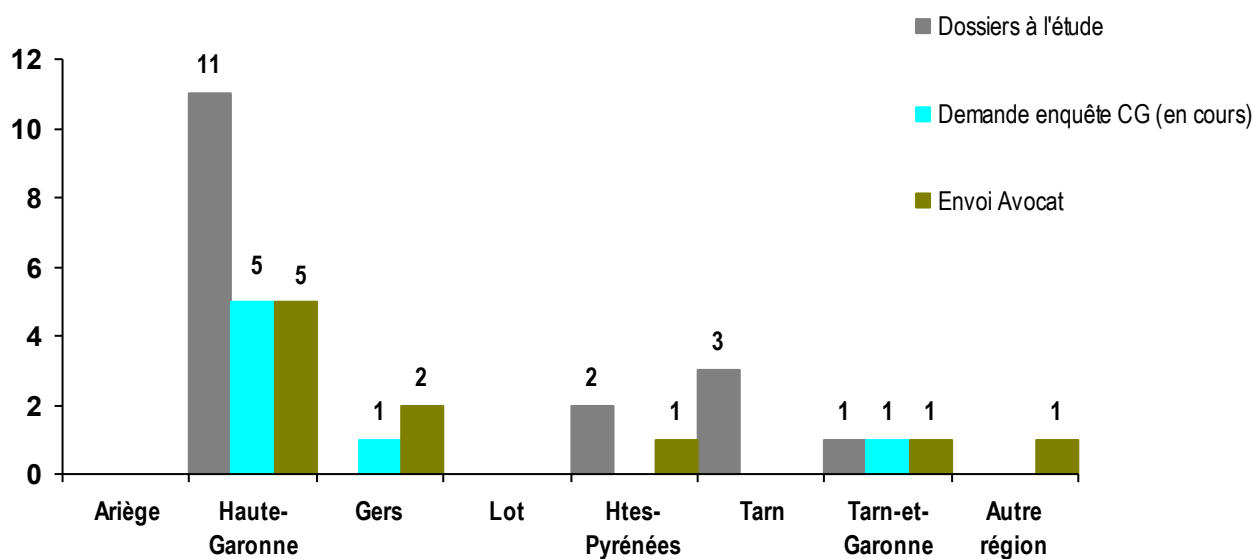


## ○ **Activité de la Commission**

Nous vous communiquons ci-dessous l'évolution du nombre des dossiers instruits par la commission au cours des dix dernières années.

|      |   |    |
|------|---|----|
| 2001 | ⇒ | 81 |
| 2002 | ⇒ | 71 |
| 2003 | ⇒ | 40 |
| 2004 | ⇒ | 52 |
| 2005 | ⇒ | 44 |
| 2006 | ⇒ | 56 |
| 2007 | ⇒ | 60 |
| 2008 | ⇒ | 61 |
| 2009 | ⇒ | 68 |
| 2010 | ⇒ | 75 |
| 2011 | ⇒ | 64 |

Les dossiers en cours à ce jour sont au nombre de 34, répartis par département de la façon suivante :



Nous rappelons que la commission est au service de la profession pour instruire les dossiers qui lui sont communiqués. C'est donc un appel à tous les confrères que nous lançons, afin qu'ils nous fassent part de la connaissance des activités illégales exercées par des particuliers ou par des groupements.

### ○ Objectifs et plan d'action

- Faire respecter l'Ordonnance de 1945, qui attribue aux professionnels inscrits à l'Ordre l'exclusivité, entre autre, d'augmenter, centraliser les opérations comptables à titre libéral.
- **Avoir une action :**
  - Préventive, lorsque la personne ne connaît pas le caractère réglementé de notre profession.
  - Répressive, lorsque l'activité est poursuivie en connaissance de cause.
- **Les moyens dont dispose la Commission :**
  - Convocation systématique des illégaux pour préciser la réalité des faits.
  - Enquête diligentée par un cabinet privé  
par Monsieur le Commissaire du Gouvernement
  - Constitution de partie civile sur autorisation du Conseil Supérieur.
  - Poursuites judiciaires.

○ **Instruction des dossiers et matérialisation de l'infraction**

Tous les dossiers transmis à la commission sont systématiquement instruits.

Une des difficultés majeures est de matérialiser l'infraction ; aussi, nous demandons aux confrères de nous fournir l'ensemble des éléments dont ils peuvent avoir connaissance à propos d'un présumé illégal :

- organisation de sa structure,
- nature de ses interventions (tenue de comptabilité, établissement de déclarations),
- copie de documents probants (courriers, factures, contrats, liasses fiscales, DAS...) en mettant l'accent sur ceux sur lesquels seraient apposés les noms, fonction et signature du présumé illégal.

○ **Membres de la Commission :**

*Fabrice ADROVER  
François DELSOL  
Stéphane GAILLARD  
Antoine HERAN  
Nathalie KOUASSI  
Xavier MARTIN  
Jean-Pierre MAURY*

*Karine NADJAR  
Freddy NICOLAS  
Sanuel RAMOS  
Brigitte SANCHEZ-BONNANS  
Claude SAUNAL  
Paul-Bernard SOUCASSE*

## ○ Organisation de la formation initiale

### Partenariat avec l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université Toulouse 1 Capitole

Durant l'année universitaire 2010-2011, le département Comptabilité-Contrôle a assuré la préparation aux diplômes suivants :

#### Formation Initiale

- **Licence mention Comptabilité-Contrôle**  
(formation sur trois années universitaires post-baccalauréat)  
238 inscrits
- **Master mention Comptabilité-Contrôle 1<sup>ère</sup> année**  
77 inscrits
- **Master mention Comptabilité-Contrôle 2<sup>ème</sup> année spécialités :**
  - Comptabilité Contrôle Audit (CCA)  
39 inscrits
  - Contrôle de Gestion (CG)  
29 inscrits

#### Formation Initiale et Formation Continue

- **Diplôme de Comptabilité et de Gestion**  
(formation sur deux années universitaires)  
99 inscrits
- **Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion**  
(formation sur deux années universitaires)  
106 inscrits

Soit un total de :

**588 étudiants en Formation Initiale et 8 stagiaires en Formation Continue.**

#### Bilan des diplômés – Session 2011

- **Licence mention Comptabilité-Contrôle 1<sup>ère</sup> année**  
59 admis en 2<sup>ème</sup> année sur 77 présents aux examens soit 76,6 %
- **Licence mention Comptabilité-Contrôle 2<sup>ème</sup> année**  
71 admis sur 77 présents aux examens en 2<sup>ème</sup> année soit 92 %
- **Licence mention Comptabilité Contrôle 3<sup>ème</sup> année**
  - site de Toulouse62 diplômés sur 69 présents aux examens soit 89,8 %

- site de Rodez  
11 diplômés sur 13 présents aux examens soit 84,6 %
- **Master mention Comptabilité-Contrôle 1<sup>ère</sup> année**  
61 diplômés sur 68 présents aux examens soit 89,7 %
- **Master mention Comptabilité-Contrôle 2<sup>ème</sup> année**
  - **Spécialité Comptabilité Contrôle Audit**  
39 diplômés sur 40 présents aux examens soit 97,5 %
  - **Spécialité Contrôle de Gestion**  
28 diplômés sur 29 présents aux examens soit 96,5 %
- **Diplôme de Comptabilité et de Gestion**  
20 diplômés sur 45 présents à l'examen national soit 44.4 %

#### Bilan des diplômés – Session 2010

- **Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion**
- 12 admis sur 34 présents à l'examen national soit 35 %

### ○ Organisation de la formation continue

#### La campagne annuelle 2011-2012 – Actions du CERECAMP

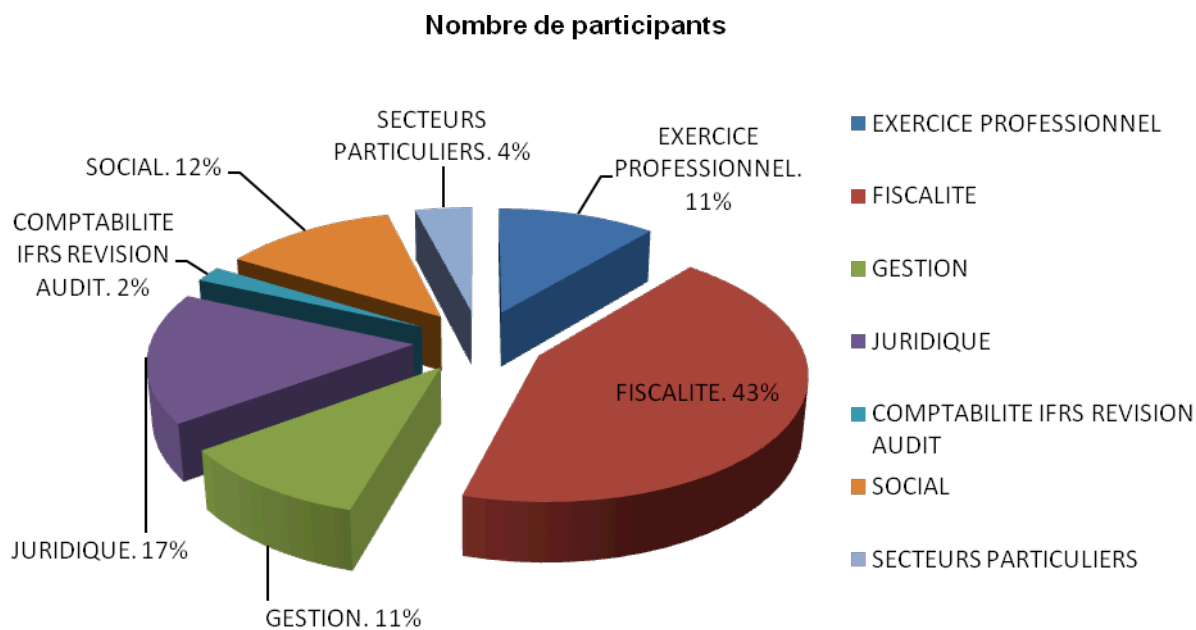
- 28 séminaires experts-comptables et collaborateurs de haut niveau dont 3 ont été doublés et 1 a été triplé : *fiscalité immobilière*
- 37 séminaires collaborateurs dont 8 ont été doublés et 1 a été triplé : *les 15-20 questions fiscales à maîtriser*
- 492 journées de formation experts-comptables
- 751 journées de formation collaborateurs
- Financement de la formation
  - prix de la journée formation :  
*260 euros ht expert-comptable / 220 euros ht collaborateur*
  - prise en charge pour un cabinet adhérent à l'AGEFOS-PME de moins de 10 personnes :  
*140 euros ht/jour*
  - financement possible des journées obligatoires de formation des experts-comptables stagiaires
  - maintien du financement annuel de l'AGEFOS-PME Midi-Pyrénées pour 2011-2012 à 60 000 euros

#### L'obligation de formation

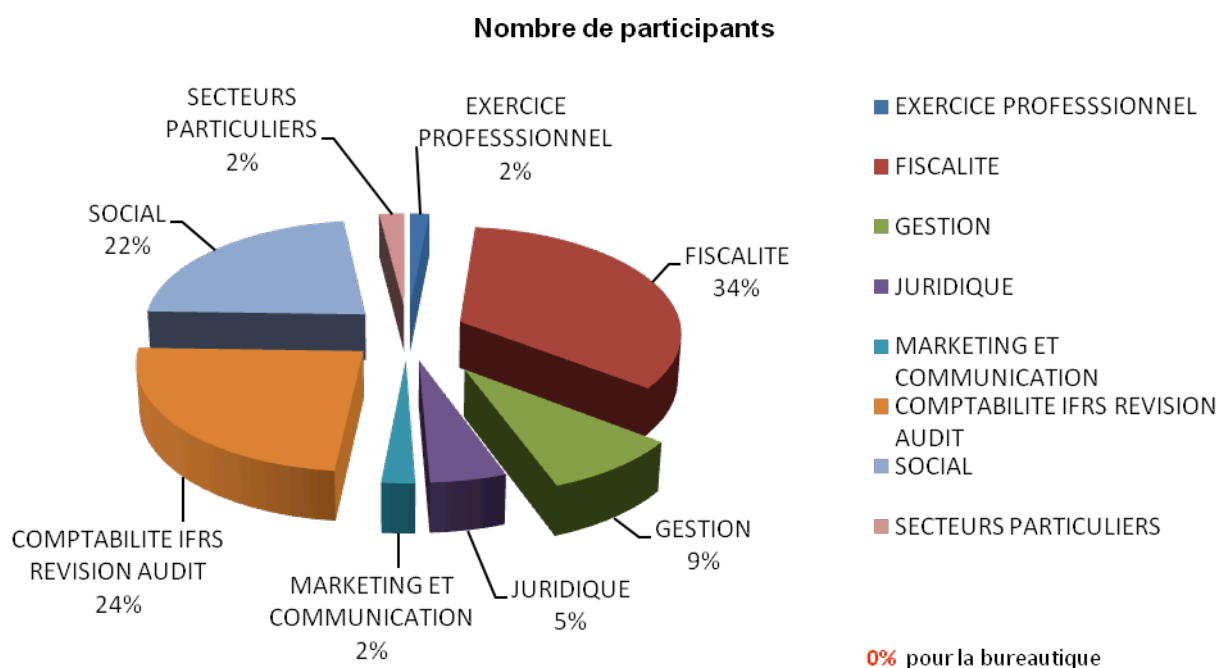
- **Réaffirmée par le Code de Déontologie publié par Décret n°2007-1387 du 27 Septembre 2007, articles 5 et 8**
- **Principe : 40 heures au moins par an pour tout expert-comptable**
- **Planification :**
  - Obligation annuelle des 40 h pouvant être transformée en 120 h sur 3 ans avec un minimum annuel de 20 h
  - Formations directes
  - Formations indirectes
- **Responsabilité du professionnel :**
  - Effort de formation requis reposant pour la moitié au moins sur des formations directes
  - Effort de formation constaté lors des contrôles de qualité : conserver les pièces justificatives

## Répartition des journées de formation par thème

### ⇒ EXPERTS-COMPTABLES



### ⇒ COLLABORATEURS



○ **18<sup>ème</sup> Rencontre Ordre / Institut d'Administration des Entreprises (I.A.E.) de l'Université Toulouse 1 Capitole**

➤ **Date** : Mardi 6 Décembre 2011

➤ **Lieu** : Anciennes Facultés (Amphi Cujas) 2 rue du Doyen Marty Toulouse

➤ **Thème** : Innovation, R&D et comptabilité

Cette rencontre est un moment privilégié pour établir une véritable communication avec les jeunes qui s'orientent vers les métiers de l'expertise comptable, de l'audit et du conseil et pour démontrer l'intérêt de notre profession pour l'Université et ses chercheurs.

○ **Membres de la Commission :**

*Eric BERBERES  
Claudine DANFLOUS  
Michel DARIOS  
Alain GUY-MOYAT*

*Pierre JAUSSAUD  
Lalya MUNOZ-PONS  
Brigitte SANCHEZ-BONNANS  
Olivier VILLEMEUR*

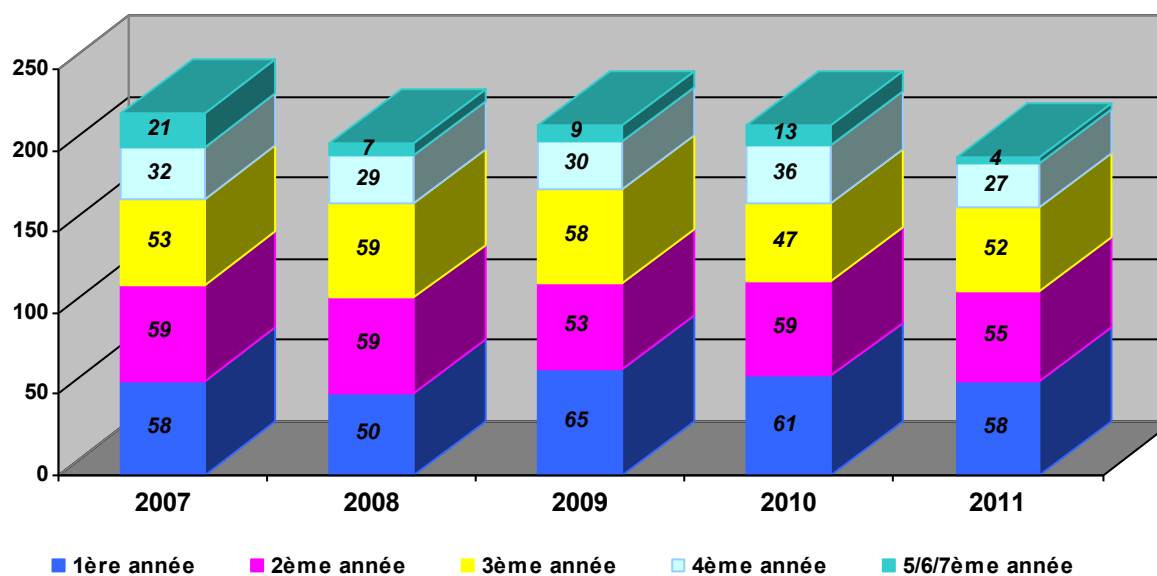
# Contrôle du Stage

Béatrice CHARLAS

## QUELQUES CHIFFRES

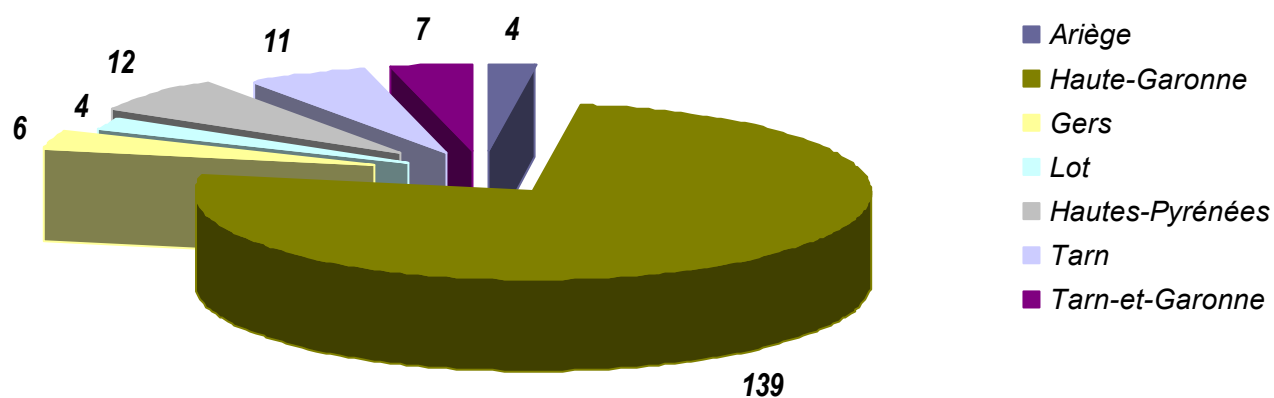
### ○ Les effectifs

*Evolution du nombre de stagiaires répartis par année de stage*



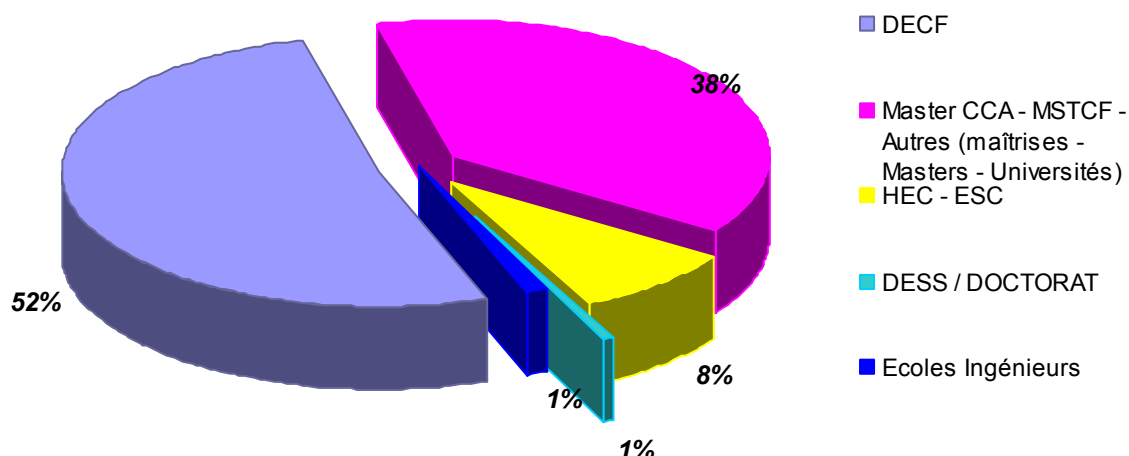
### ○ Evolution des effectifs

Effectifs des experts-comptables stagiaires par département en 2011 (total 183)



## ○ Filières d'origine des experts-comptables stagiaires

### Répartition des stagiaires en fonction de leurs études



## ○ La réforme du Diplôme d'Expertise Comptable et principaux aspects novateurs

A l'exception de la filière VAE pour l'obtention de tout ou partie du Diplôme d'Expertise Comptable qui reste à organiser, la publication du Règlement du Stage a constitué la dernière étape du processus de réforme du cursus. Rappel des principaux aspects novateurs de la réforme :

- La suppression de l'épreuve orale d'entretien avec le jury a transféré sur la profession l'entière validation du stage et l'appréciation de la maturité de l'expert-comptable stagiaire, d'où la nécessité de mettre en place un nouveau processus garantissant la cohérence et la qualité du stage ainsi que la création dans chaque région d'un Comité régional du stage.
- Une meilleure prise en compte du commissariat aux comptes au cours du stage : référence au Code de commerce article R-822-4 ; rapport semestriel ; représentation des CRCC au sein des Comités régionaux du stage.
- Affirmation du respect du Code de déontologie et de la procédure du contradictoire.
- Séparation des pouvoirs : celui qui instruit ne décide pas.

## ○ Nouveau Règlement du stage d'expertise comptable pris en application du décret n°2009-1789 du 30 décembre 2009 relatif au diplôme d'expertise comptable (approuvé par le Conseil Supérieur de l'Ordre dans sa session du 15 décembre 2010)

### Le contrôle du stage

- S'assure de l'expérience pratique en cabinet et de la formation théorique complémentaire.
- Durée du stage : 3 ans avec possibilité de prolongation de 6 mois sur demande **justifiée** de la part de l'expert-comptable stagiaire adressée au Comité régional du stage, renouvelable 6 mois uniquement pour la production du projet de plan et de notice également sur demande **justifiée**.
- Nomination de nouveaux contrôleurs du stage adjoints : compte tenu de l'augmentation du nombre de groupes d'experts-comptables stagiaires pour chacun des trois cycles nécessitée par le renforcement du contrôle du stage lié au nouveau règlement, 6 nouveaux contrôleurs du stage ont été nommés en 2011 :

Philippe BENZONI  
Vincent CAZAL  
Jean-Michel HOYO  
Nathalie RENIER-BRUNET  
Catherine SAINT-GUIRONS  
Brigitte SANCHEZ-BONNANS

Ces derniers ont, le 12 juillet 2011, suivi une journée de formation sur les techniques d'animation.

Le 22 juin, une journée de formation a réuni l'ensemble des contrôleurs en vue de la rentrée 2011.

### **L'attestation de fin de stage**

- Validée par le Comité régional du stage et proposée au Conseil régional de l'Ordre.
- Durée de validité : 6 ans (+ 2 ans sous condition) ; le délai de 6 ans court à partir de la date de délivrance par le Conseil Régional.
- Le Diplôme d'Expertise Comptable doit être obtenu au cours de ces 6 ans, délai à l'issue duquel l'attestation de fin de stage devient caduque.

### **Le Comité régional du stage**

Dans son article 27, le règlement du stage prévoit la mise en place auprès de chaque Conseil Régional de l'Ordre d'un Comité Régional du Stage, dont la composition est tripartite, ayant pour mission d'apprécier la régularité et la qualité du stage, d'harmoniser les modalités d'organisation et de suivi du stage et de proposer au Conseil régional de délivrer l'attestation de fin de stage ou toute autre réponse à un cas spécifique.

La composition suivante du Comité Régional du Stage a, sur proposition du Conseil Régional, été approuvée par le Contrôleur National du Stage :

- Expert-comptable également inscrit en qualité de commissaire aux comptes ayant une bonne connaissance du stage, désigné par le Conseil régional de l'Ordre :
  - titulaire Georges PERRIN, ancien contrôleur du stage adjoint, membre du jury du DEC
  - suppléant Rudi LEMBOULAS, ancien contrôleur du stage adjoint
- Commissaire aux comptes également inscrit en qualité d'expert-comptable, désigné par la CRCC sur proposition du contrôleur national du stage de CAC :
  - titulaire Catherine SAINT-GUIRONS, contrôleur du stage CRCC Toulouse
  - suppléant Philippe GANDON, ancien contrôleur du stage CRCC Toulouse
- Personne qualifiée désignée par la Présidente du Conseil régional de l'Ordre sur proposition du contrôleur national du stage :
  - titulaire Marie France AMARE, Inspectrice d'Académie, Inspectrice pédagogique régionale
  - suppléant Bernard BOUISSOU, ancien contrôleur du stage adjoint, membre du jury du DEC

Le Comité Régional du Stage est appelé à se réunir au moins deux fois par an ; l'ordre du jour de la première réunion, qui a eu lieu le 25 Juillet 2011, a porté sur les points suivants :

- Délivrance des attestations de fin de stage : toutes les demandes ont été validées.
- Demandes de prolongation de stage pour une période de 6 mois au motif de non production de rapports de stage : les demandes formulées ont été acceptées.
- Convocation de 4 experts-comptables stagiaires ayant dépassé la limite de prolongation de leur stage ; ces derniers se sont acquittés de leurs obligations et ont vu leur situation régularisée.

Ces nouvelles dispositions ont notamment eu pour effet de renforcer le contrôle de la situation des experts-comptables stagiaires du cycle 3, dans le but de leur permettre de remplir au plus tôt les conditions en vue de l'obtention de leur attestation de fin de stage.

Une prochaine réunion du Comité est prévue courant janvier 2012.

### **La Charte nationale du stage**

La charte est complémentaire du règlement du stage. Elle précise les contours du stage et les rôles de chacune des parties qui s'engagent à respecter un certain nombre d'obligations.

Le maître de stage et le contrôleur du stage doivent signer une fiche d'engagement pour chaque expert-comptable stagiaire. La non signature par le maître de stage peut être un motif de non agrément ou de retrait d'agrément.

### ○ **Synthèse annuelle 2010 des comptes rendus des Contrôleurs principaux du stage - Points mis en évidence**

- Baisse du nombre des experts-comptables stagiaires ; ce phénomène n'est toutefois pas constaté en Midi-Pyrénées.
- Nombre de suspensions de stage pour DSCG incomplet : les experts-comptables stagiaires évaluent mal le temps à passer sur ces épreuves et le manque de disponibilité une fois en cabinet. Ils doivent être sensibilisés à ces difficultés ainsi que les maîtres de stage.

Rappel des conditions pour commencer le stage :

- être titulaire du DESCF ou du DSCG complet ;
  - ou, pour les 2 premières années, de 4 des 7 épreuves obligatoires du DSCG ; si le DSCG n'est pas obtenu à l'issue des deux premières années de stage, le stage est suspendu pour 3 ans au maximum.  
Le stage est invalidé si le DSCG n'est pas obtenu au cours de ces trois années.
- Baisse du nombre de maîtres de stage commissaires aux comptes habilités.
  - Formation initiale avant le DESCF ou le DSCG : le pourcentage des experts-comptables stagiaires issus du cursus DCG augmente au détriment des filières universitaires et du haut enseignement commercial.  
Les formations peuvent être financées dans le cadre de la période de professionnalisation.

### ○ **Réunion des maîtres de stage prévue le 21 novembre 2011**

### ○ **Liste des contrôleurs adjoints :**

*Yann BENCHORA  
Philippe BENZONI  
Eric BERBERES  
Arnaud BOSCARY  
Patrick CARRICONDO  
Philippe CARRIEU  
Jérôme CATHALA  
Vincent CAZAL  
Jean-Marc DAUGE*

*Jean-Michel HOYO  
Emeric d'HUBERT  
Frédéric MALISSARD  
Freddy NICOLAS  
Xavier PELICOT  
Nathalie RENIER-BRUNET  
Jean-Pierre ROGER  
Catherine SAINT-GUIRONS  
Brigitte SANCHEZ-BONNANS*

# Contrôle Qualité

Philippe DARRE

---

## ○ **Au plan national**

Le contrôleur doit être le messager de la profession, Le contrôle qualité est un outil de renforcement de la relation entre l'expert-comptable et l'institution.

L'objectif du Conseil Supérieur de l'Ordre est de renforcer la fréquence des contrôles pour la porter progressivement de 10 à 5 ans.

Le but est l'amélioration de la qualité et la diminution des risques, sans message moralisateur mais avec pédagogie et confraternité.

## ○ **Au plan régional**

Les futurs contrôlés sont prévenus un an à l'avance, afin de leur donner la possibilité d'assister au séminaire proposé par le CERECAMP « Organiser le cabinet pour se préparer au contrôle de qualité ».

La désignation des futurs contrôlés suit les axes suivants :

- les nouveaux confrères inscrits depuis plus de cinq ans ;
- les confrères ayant été contrôlés depuis plus de dix ans, dans l'ordre d'ancienneté de ce contrôle ;
- tous les associés d'un confrère désigné par l'une de ces deux méthodes (afin d'éviter de revenir à court terme dans le même cabinet).

## ○ **Nombre de contrôles**

- en 2007 : 39
- en 2008 : 43
- en 2009 : 58
- en 2010 : 59

*(totalité des confrères contrôlés au moins une fois)*

## ○ **Fréquence des contrôles**

- 1 contrôle tous les 10 ans en moyenne.

## ○ **Moyens mis en œuvre**

**24 contrôleurs :**

- |                                 |                             |
|---------------------------------|-----------------------------|
| ▪ Marc ANGLES                   | ▪ Patrick FEHR              |
| ▪ Josette AUNAC                 | ▪ Virginie HOSCHEID-MAUGARD |
| ▪ Roland BONNEFONT              | ▪ Jean-Michel HOYO          |
| ▪ Christophe BRECHET            | ▪ Serge MIROUSE             |
| ▪ Philippe CAMP                 | ▪ Isabelle RABILLER         |
| ▪ Patrick CARRICONDO            | ▪ Jean Pierre ROGER         |
| ▪ Jacques CONSARIAND            | ▪ Patrick RORATO            |
| ▪ Patrice DANDO                 | ▪ Jean-Daniel ROUANET       |
| ▪ Philippe DARRE                | ▪ Brigitte SANCHEZ-BONNANS  |
| ▪ Xavier DENIS-FARGE            | ▪ Christine SANS            |
| ▪ Jacques DURAND de SAINT FRONT | ▪ Claude VERGES             |
| ▪ Jean-Luc FAURIAUX             | ▪ Roger VIALAR-COMBES       |

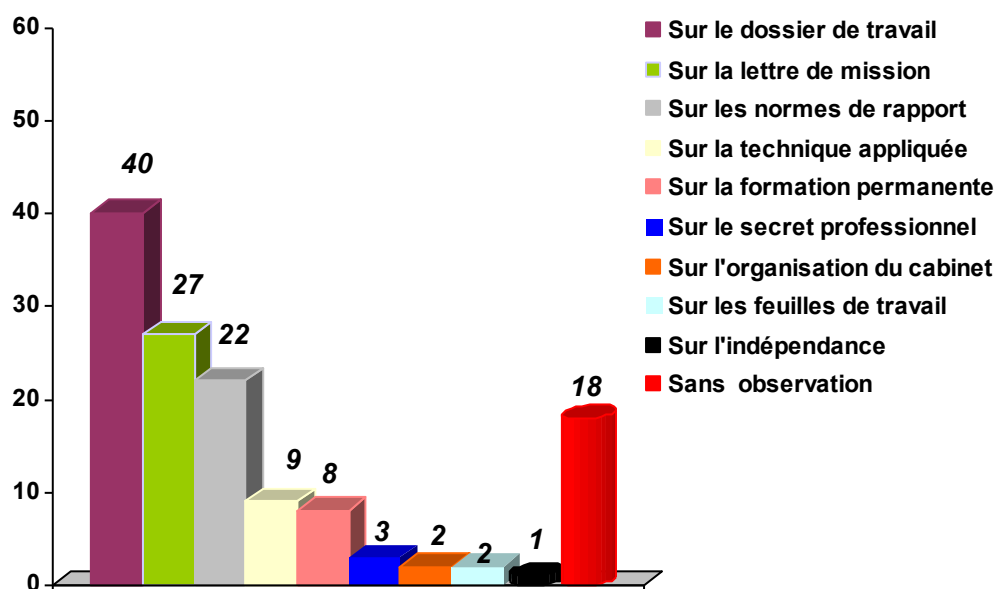
Rappel des conditions requises pour devenir Contrôleur Qualité :

- Exercer depuis plus de 5 ans.
- Ne pas avoir fait l'objet de sanction disciplinaire.
- Avoir déjà bénéficié soi-même d'un contrôle qualité.
- Avoir suivi un séminaire spécifique de formation.
- Etre nommé par le Conseil régional.

### ○ Réalisation des contrôles 2010 : 59 contrôles

Les contrôles effectués en 2010 se sont déroulés de manière très satisfaisante et ont été conclus logiquement par des remarques principalement sur l'application des normes dans la lettre de mission, le dossier de travail ou le rapport, mais aussi sur la formation.

### ○ Histogramme des observations sur 59 contrôles en 2010



### ○ Analyse des observations

- De nombreuses remarques sur le dossier de travail concernent une insuffisance de formalisation de la supervision.
- Un dossier constatant des carences sérieuses entraînent un nouveau contrôle en 2011.

Je remercie les contrôleurs et les contrôlés pour la qualité de leurs échanges, toujours enrichissants pour chacune des parties tant pour la progression globale que pour une application concrète et cordiale de la confraternité.

Je remercie également le secrétariat de l'Ordre pour son aide discrète et efficace.

## ○ Communication nationale

### Les actions menées en 2011

Vos représentants ont participé le 17 Mars 2011 à Paris à la réunion de la commission nationale présidée par Pierre GRAFMEYER.

Nous serons présents à la prochaine réunion prévue le 17 novembre 2011.

#### • Plan de communication 2011 du Conseil Supérieur de l'Ordre (principales actions) :

- **Objectif** : « Deux années pour communiquer sur la marque EXPERT-COMPTABLE ».
- **Campagne de communication** : Campagne presse « *Mon expert-comptable, je peux compter sur lui !* »
  - **Janvier/Février 2011** :
    - 3 semaines dans la PQR
    - 1 semaine dans trois quotidiens nationaux : les Echos, le Figaro, la Tribune.
  - **Mai 2011** : 2ème vague de parution presse préalablement à la semaine de l'expert-comptable.
  - **Des affiches** de ces visuels ont été réalisées.
- **Cré'Acc Concours « Créez Accompagné » 2011** : le concours est reconduit pour une 9<sup>ème</sup> édition.
- **« La semaine de l'expert-comptable » : du 23 au 27 Mai 2011.**

#### **Objectifs :**

- Faire parler de la profession au niveau national
- Amener les experts-comptables à mieux communiquer

Les outils (animations, vidéos...) nécessaires à l'organisation de la semaine par tout cabinet ont été mis à disposition sur le site : [www.la-semaine-de-l-expert-comptable.fr](http://www.la-semaine-de-l-expert-comptable.fr)

- **Congrès 2011 – Marseille du 13 au 15 Octobre – Thème « Experts-Comptables & TPE ».**
- **Stratégie Internet** : le site internet du Conseil Supérieur va être revu afin d'avoir une meilleure visibilité pour trouver l'information dont les professionnels ont besoin pour travailler et pour faire la promotion des outils pour tous les acteurs.
- **Les nombres d'Or de la communication** : opération relancée en 2011

#### **Les objectifs du concours :**

- Valoriser l'existant et les actions des Conseils régionaux.
- Informer l'ensemble de la profession des actions menées à travers tout le territoire.
- Permettre une meilleure communication vers les médias et vers l'ensemble de la profession.

## ○ Communication régionale

La commission régionale a poursuivi en 2011 son action de communication vers trois grands axes principaux :

- la campagne institutionnelle
- la communication auprès des jeunes
- le cabinet communicant

tout en assurant la représentation de la profession dans le cadre de nombreux événements.

### La campagne institutionnelle

- **Visuel - cible - message** : Le visuel « *Lequel est expert-comptable ? TOUS ! Passionnés et experts en conseil* » est conservé et décliné autour de plusieurs thèmes :

3 affiches autour du message « Faites appel à un **expert** »

- Création d'entreprise
- Pilotage au quotidien
- Transmission et acquisition

1 affiche :

- Lutte contre l'exercice illégal

1 affiche :

- Communication vers les jeunes

- **Supports** : durant trois mois à partir de la dernière semaine de Septembre 2011, ces visuels sont relayés dans le cadre d'une campagne presse dans les sept départements du ressort du Conseil Régional.
  - **La communication vers les Jeunes** bénéficiera d'une campagne presse dédiée durant le mois de Janvier 2012 et de supports adaptés.
  - L'ensemble des visuels va également être imprimé en format affiche (40/60) et mis à la disposition des professionnels qui le souhaitent.
- Un modèle de kakémono (support d'affichage mobile 85/200cm) peut être décliné à un tarif préférentiel à l'identité graphique de chaque cabinet qui souhaite en disposer.
- L'affichage permanent durant 6 mois sur une colonne rotative à l'aéroport de Toulouse Blagnac a été renouvelé. Le but de cet affichage est de toucher le plus grand nombre d'acteurs économiques du Grand Sud-Ouest.
- Le Conseil régional a souscrit un abonnement au magazine **Objectif News** « *Toute l'économie de Midi-Pyrénées* », portant sur l'envoi de 6 numéros aux professionnels de la région.

### La communication auprès des jeunes

L'objectif principal est toujours l'attractivité des jeunes vers notre profession. La politique du Conseil Régional repose essentiellement sur les bases de la convention de partenariat signée le 18 Mars 2008 avec le Rectorat :

- **Forums des métiers** : cette année, le Conseil Régional a été représenté à une douzaine de forums des métiers – Carrefours pour l'emploi – Présentations de la profession dans les établissements d'enseignement supérieur, les lycées ou les collèges des 7 départements dont l'IAE, l'Institut Limayrac, le Caousou...
- Le Conseil Régional a participé aux **corrections et aux jurys des épreuves du DCG et du DSCG** en collaboration avec le Rectorat.

La commission a mené d'autres actions ciblées vers les jeunes, en particulier :

- **La 17<sup>ème</sup> rencontre IAE/Ordre des Experts Comptables** le 9 Décembre 2010 sur le thème « *Des IFRS pour les PME?* » avec une participation toujours aussi importante des étudiants (150 participants dont 130 étudiants).
- Le renouvellement de **la convention de partenariat avec l'Institut Limayrac de Toulouse** pour permettre, en amont de l'intégration des jeunes dans le cadre du DCG, la mise en place d'un parrainage qui, dès le démarrage des études va permettre une immersion dans le cabinet.
- **La 5<sup>ème</sup> édition de LA NUIT QUI COMPTE**, organisée le 27 Janvier 2011 à l'Ibar, rue Gabriel Péri à Toulouse a réuni **509** participants :
  - 386 étudiants
  - 48 experts-comptables stagiaires et mémorialistes
  - 39 experts-comptables (inscrits depuis moins de 5 ans, de moins de 40 ans, élus, contrôleurs du stage)
  - 36 partenaires et organisateurs

Des nouveautés cette année :

- Mise en place de speed-dating entre jeunes et professionnels.
- Organisation d'espaces autour de « groupes de discussion » dans le but de faire découvrir toutes les possibilités offertes par le diplôme d'expertise comptable.
- Un « challenge partenaires » : après tirage au sort, 11 étudiants se sont vus remettre un cadeau par les partenaires de la profession. ANECS, CRCC, IFEC/UNCC, ECF, CJEC, AG2R/LA MONDIALE, SAGE, LCL, CIC, EXPECTRA.

Un film de la soirée a été réalisé par une équipe dépêchée par le Conseil Supérieur de l'Ordre.

Reconduction de « La Nuit qui Compte » pour une 6<sup>ème</sup> édition en 2012.

- **Nouveaux supports de présentation de la profession** :  
En projet, la réalisation d'un film de présentation du cursus et de la profession à l'identité du Conseil Régional de Toulouse Midi-Pyrénées.
- **Supports** : vidéos, plaquette « jeunes », diaporama de présentation des métiers de la filière sont à la disposition des consœurs et confrères participants aux animations.

## **Le Cabinet Communicant**

La commission Communication régionale et le cabinet de stratégie, marketing, management et développement commercial **VALETHIS Performances** ont mis au point un programme et des outils concrets et pratiques pour analyser et optimiser la communication des cabinets et leur relation client.

Cette opération avait été lancée en 2007 pour répondre à l'attente des cabinets au moment de la parution des nouvelles règles de communication dans la profession.

En 2010, dans le prolongement, ont été mises en place des soirées SPEED COM organisées conjointement avec les associations départementales, dans le but de présenter aux professionnels « la démarche de communication et de fidélisation clients en cabinet d'expertise comptable ».

Au programme : atelier d'auto-évaluation du cabinet et construction des bases d'un plan de communication.

**La commission a souhaité poursuivre l'organisation de ces soirées départementales SPEEDCOM annuelles.**

o **Au programme :**

- Présentation d'un benchmark national et régional d'actions de communication des cabinets et professions similaires (pratiques internet) : bons et mauvais exemples, actions créatives, utilisation du web comme outil de développement, interventions d'experts-comptables sur des journaux web etc. ...
- Questions/réponses sur l'article 12 du Code de déontologie (actuellement en cours de réécriture).
- Approfondissement d'une technique majeure :
  - 2011 « Internet et les réseaux sociaux : les cabinets communicants d'aujourd'hui » (sites web, référencement, réseaux professionnels, blogs, affiliation, applications ...)
  - 2012 : « Relations publiques et relations presse : les cabinets s'ouvrent » (conférences, salons, sponsoring, invitations, relations presse, voyages ...)

Les sept départements du ressort du Conseil régional recevront la visite de l'élue en charge de la communication accompagnée de nos deux consultants.

**Planning : janvier / février 2012.**

Pour rappel, depuis 2009 des *outils de communication et de relation clients* « Kits de communication » sont disponibles sur le site du Conseil de l'Ordre : - logo et papeterie – plaquette de présentation du cabinet – site internet vitrine – bannière animée – annonce annuelle – newsletter électronique ...

**Les autres manifestations régionales**

- **La cérémonie de prestation de serment** : elle s'est déroulée le 7 Février 2011 dans le cadre du T.N.T. Théâtre de la Cité à Toulouse sous le parrainage Monsieur Bruno SIRE, Président de l'Université Toulouse 1 Capitole, en présence de plus de 300 personnalités du monde politique, judiciaire, économique, universitaire et des représentants de la presse.
- **La participation à des forums et salons** : le Conseil Régional a été représenté dans les salons et forums organisés dans les départements du ressort du Conseil Régional. Les permanences sont assurées par de jeunes confrères inscrits au Tableau depuis moins de 5 ans ou bien par les confrères des départements concernés.
  - Participation au « 6<sup>e</sup> Forum Destination International » à Entiore,
  - Participation à la « Conférence des Jeunes Entrepreneurs » à l'UT1 Capitole à Toulouse
  - Participation au Forum « Créactiv' » organisé par le Grand Toulouse à Tournefeuille
  - Stand de la profession, animation d'un atelier à l'occasion de la 9<sup>ème</sup> édition du Salon de l'Entreprise à Diagora,
  - Salon Création-Reprise d'Entreprise de Montauban
  - Participation au « Forum des Experts de la Transmission » à Foix
- **La réunion des partenaires** : La réunion annuelle de présentation de l'offre de partenariat pour 2011 s'est déroulée le 18 Avril 2011, en présence d'une quarantaine de représentants des sociétés conviées pour leur présenter les différentes actions menées par le Conseil Régional et l'ensemble des commissions, et ce, afin de solliciter ces derniers pour une participation financière adaptée et diversifiée. De bons retours ont été enregistrés notamment pour la participation à l'Assemblée Générale.

Les partenaires du Conseil Régional sont de plus en plus nombreux à s'inscrire dans le plan de communication.

- **La couverture presse** : grâce à l'apport de la base documentaire d'Infodoc-Régions, nous communiquons au moins une fois par mois à une vingtaine de journaux dans les sept départements du ressort du Conseil Régional des articles de fond qui sont le plus souvent publiés, nous permettant ainsi de disposer d'une importante couverture de presse ; l'ensemble des articles diffusés, tant événementiels que techniques, sont consultables sur le site [www.ectoulouse.com](http://www.ectoulouse.com) .

- **Le Cré'Acc :**

- **Manifestation du 28 Février 2011 – Présentation des « Marchés du Futur » et Remise des Prix Cré'Acc 2010 :**

Afin de mieux communiquer autour de la remise des Prix du Concours Cré'Acc 2010, il a été décidé d'organiser une action conjointe avec la présentation des Marchés du Futur.

C'est ainsi qu'une présentation de l'étude réalisée par le Conseil Supérieur à l'intention des créateurs et des chefs d'entreprise sur les marchés du futur « *2010-2015 : Les années rebonds ? Repérages, tendances et idées de business* » a été programmée, préalablement à la remise des prix du Cré'Acc. Cette présentation a été animée par une consœur parisienne Béatrice COQUEREAU et un Maître de Conférences en Sciences de Gestion à l'Université Toulouse 1 Capitole, Assaad EL AKREMI.

Ces deux opérations complémentaires ont permis aux 84 participants (une vingtaine de professionnels et une soixantaine de chefs d'entreprises) de bénéficier de témoignages très pertinents de la part de jeunes créateurs, lauréats du Cré'Acc.

Pierre GRAFMEYER, Président de la Commission Communication du Conseil Supérieur, s'est rendu à Toulouse pour assister à cette soirée.

- **9<sup>ème</sup> édition du concours d'aide à la création d'entreprise Cré'Acc 2011 :**

Fort du succès rencontré à l'occasion des huit premières éditions régionales du concours d'aide à la création d'entreprises, l'Ordre des Experts-Comptables et l'APCE, l'Agence Pour la Création d'Entreprises, sous le haut patronage du Ministère des PME, avec le partenariat institutionnel de la CCI de Toulouse/Entreprendre en France Haute-Garonne/Haute-Garonne Initiative, ont organisé Cré'Acc 2011.

Le concours a pour objectif d'illustrer et de valoriser l'efficacité d'un accompagnement multipartenarial du créateur. Le site internet de l'APCE, 1<sup>er</sup> portail de la création d'entreprise, propose aux créateurs, de gérer directement en ligne la totalité de leur dossier de création. L'APCE développe tout spécialement un espace pour l'inscription et le dépôt des dossiers de candidature.

Avec Cré'Acc 2011, l'Ordre a participé à la promotion de l'accompagnement du créateur d'entreprise par l'expert-comptable, aussi bien dans la phase de validation de son projet que de développement de son entreprise. A cet effet, les lauréats régionaux ont accès à un fonds de conseil alloué par l'Ordre de Toulouse Midi-Pyrénées.

Nous renouvelons nos remerciements à nos partenaires pour cette 9<sup>e</sup> édition :

- LCL
- La Gazette du Midi
- EBP logiciels de gestion
- Imprimerie Lahournère

La remise des prix est prévue lors d'une prochaine manifestation du Conseil Régional.

Les résultats du concours sont disponibles sur le site [www.ectoulouse.com](http://www.ectoulouse.com).

- **Membres de la Commission :**

- Christophe BRECHET
- Laure CAU
- Béatrice CHARLAS
- Yves CRESSEVEUR
- Philippe DARRE
- Sébastien DESPRET
- Olivier GOURRIN
- Yves HADJADJ
- Virginie HOSCHEID-MAUGARD
- Vincent JACQUIN
- Raphaël LEMAIRE
- Muriel ROQUES
- Brigitte SANCHEZ-BONNANS

La Commission régionale joue le rôle d'interface entre la Commission nationale et les professionnels de la région. Son objectif est de promouvoir les nouvelles technologies et de contribuer à rendre effective la dématérialisation de nos cabinets. La commission régionale se réunit en principe après chaque session de la Commission nationale.

## ○ Action de la Commission Nationale Informatique

### 1/ Le portail [jedeclare.com](http://jedeclare.com)

Il s'agit du portail de la profession des experts-comptables, qui permet l'envoi de nos déclarations sociales et fiscales.

- Le plan d'action de la gratuité du portail est engagé.
  - Depuis l'année 2010, il est accordé la gratuité d'envoi des DADS-U.
  - Depuis octobre 2010, l'option gratuité permet :
    - La gratuité des DADS-U soit 1.5 € remboursés par dossier envoyé.
    - La gratuité des DUCS-EDI soit 3 € remboursés par dossier envoyé.
    - Une remise de 99 € par expert-comptable inscrit à l'Ordre.
    - L'envoi d'une liasse fiscale auprès des banques partenaires du portail procure la gratuité d'envoi de deux DUCS-EDI.
    - Le portail [jedeclare.com](http://jedeclare.com) permet la lecture des envois potentiels des liasses fiscales aux banques affiliées. Il est nécessaire d'obtenir l'accord du client pour réaliser l'envoi des liasses fiscales.
  - Cette gratuité est financée par les redevances payées par les OGA, les banques et la Banque de France. L'objectif est d'inciter un maximum d'experts-comptables à télétransmettre par le portail et de développer l'ensemble des flux. Actuellement, les envois auprès des différentes banques sont très peu utilisés par les experts-comptables.
  - Le portail [jedeclare.com](http://jedeclare.com) permet la lecture des envois potentiels des liasses fiscales aux banques affiliées et à la Banque de France. Il est nécessaire d'obtenir l'accord du client pour réaliser l'envoi des liasses fiscales.
  - Les banques qui ont signé des accords nationaux et régionaux sont le Crédit Agricole, le CIC, le Crédit Mutuel et la Banque Populaire.
  - La Banque de France a signé un accord avec le portail afin de recevoir les liasses sous forme dématérialisée.

## **2/ La signature électronique de l'expert-comptable**

Un plan de déploiement de la signature électronique a été lancé en 2011. Il a été établi un partenariat avec SignExpert. Cette signature s'inscrit dans le préambule de la qualité de tiers de confiance reconnu à l'expert-comptable.

La qualité de la SEEC regroupe deux critères :

1. Sécuriser l'identité de l'émetteur.
2. Certifier le contenu.

Les experts-comptables ont pu retirer leur signature électronique au Congrès national à Marseille au tarif préférentiel de 240 €. Cette offre est maintenue jusqu'au 31 décembre 2012 pour les experts-comptables de la région Midi-Pyrénées, avec une réduction supplémentaire de 10 €, soit un prix d'acquisition de 230 € pour une durée de quatre ans.

### **○ Action de la Commission Régionale Informatique**

#### **1/ Témoignages et réflexion**

La Commission régionale informatique est l'occasion de discuter de problématiques informatiques mais aussi d'assister à des présentations.

La commission a tenu une réunion sur les modalités des flux d'information délocalisés plus communément appelés le « Cloud », avec l'intervention de trois informaticiens des sociétés AGIRIS, My in Force et Data Services.

Je remercie tous les membres de la commission qui ont participé à nos réunions de réflexion et de présentation de solutions informatiques.

### **○ Membres de la Commission :**

*Cédric ALBERO  
Eric BERBERES  
Nathalie BLANC  
Arnaud BOSCARY  
Oliver CAMBOULIVE  
Philippe CARRIEU  
Nicolas COUDENC  
Philippe COUDERC  
Xavier DENIS-FARGE*

*Monique GERVAIS  
David HERMIER  
François JOANNY  
Hélène LABASTUGUE  
Hélène MARCIANO-SAVES  
Bernard MIRER  
Mathieu PIAU  
Claude SAUNAL*

La Commission assiste les confrères plus particulièrement intéressés par le secteur de l'agriculture :

- sur le plan technique, appuyée en cela par l'UNECA,
- sur le plan de la communication grâce à l'ARECA,
- dans le respect de l'équité entre tous les modes d'exercice de la profession.

## ○ **UNECA**

Le Président de la commission régionale a participé activement aux travaux de la commission nationale agricole, qui œuvre pour la présence forte de la profession en matière agricole, conjointement avec une participation active de l'UNECA, tant à l'atelier agricole qu'au stand mis en place dans le cadre du Congrès national.

## ○ **BTS ACSE**

Nous avons, comme de coutume, remis le prix du meilleur mémoire de BTS ACSE lors de l'assemblée générale de CENTRAGRI, le 18 Février 2011, prix qui nous permet de faire savoir aux futurs exploitants que nous sommes à leurs côtés.

## ○ **CENTRAGRI**

Nous avons en partenariat avec CENTRAGRI, le centre de gestion agréé agricole, participé au salon agricole national INNOVAGRI, à Ondes. Nous remercions tous les confrères qui ont assuré les permanences sur les stands.

## ○ **ARECA (Association Régionale des Experts-Comptables Agricoles)**

Lors de son Assemblée Générale, l'ARECA a organisé une réunion d'information avec la MSA sur les risques du travail clandestin en agriculture.

Dernier point, mais non des moindres, nous avons pu intégrer les commissions départementales d'orientation agricole dans deux départements supplémentaires depuis mai/juin 2011, le Gers et la Haute-Garonne.

Ces commissions mensuelles, dont les experts-comptables non associatifs étaient jusqu'à présent exclus (à l'exception notable du Tarn-et-Garonne), donnent notamment des avis sur les autorisations d'exploiter de nos clients agriculteurs.

Il convient de continuer cette action sur les départements et j'en appelle pour cela au volontarisme des confrères locaux que nous assisterons.

Je voudrais enfin remercier tous les membres de la commission et l'équipe du Conseil Régional, grâce à qui toutes ces actions ont pu se réaliser.

## ○ **Membres de la commission :**

*Josette AUNAC  
Jean-Pierre GORSSE  
Anne IBANEZ  
Patrice LABORDE*

*Alain LOUBET-LESCOULIE  
Jacques NOIROT  
Jean SAVES  
Michel VIDAL*

## ○ Objectif :

Informers les confrères et collaborateurs des cabinets sur l'actualité fiscale par des réunions de haut niveau animées par des spécialistes de la fiscalité.

La Commission Fiscalité a, au cours de l'année 2011, organisé les activités et réunions suivantes :

## ○ Réunions d'information sur l'actualité fiscale

### **Les Rendez-vous de la Fiscalité » en visioconférence**

Manifestations organisées à partir de DIAGORA à Toulouse, en liaison avec 7 sites : Foix, Auch, Cahors, Tarbes, Albi, Castres et Montauban.

**Quatre séances ont été organisées en 2011** animées par le Professeur PLAGNET ; un support très complet est remis à chaque participant.

- **7 Décembre 2010** (528 participants)
- **24 Janvier 2011** (549 participants)
- **14 Juin 2011** (400 participants)
- **4 Octobre 2011** (462 participants)

Ces réunions traitent de l'actualité fiscale du trimestre écoulé.

- Dernière réunion de l'année prévue **le 15 Décembre 2011**.

**Le nombre de participants aux « Rendez-vous de la Fiscalité » est de 1939 pour quatre séances.**

**Les inscriptions se font à présent, en ligne, sur un nouvel espace d'inscription.**

## ○ Club Fiscal

**Deux conférences ont été programmées pour le présent exercice :**

- **18 Février 2011** « *Le nouvel environnement fiscal de la TPE avec la création de l'EIRL : les questions à se poser* »  
Animée par Jean Pierre COSSIN, Conseiller maître à la Cour des Comptes.  

*(74 participants)*
- **17 Juin 2011** « *Réforme de la TVA immobilière* »  
Animée par Tania FOURNAISE, Expert-Comptable (CR Alsace), Vice-Présidente du Club Fiscal.  

*(70 participants)*

○ **Université d'Eté des 20 et 21 Septembre 2011**  
*(commune avec l'Université du Social)*

Moment phare de l'activité de la commission, l'Université de la Fiscalité développe, sur une journée, des thèmes fiscaux généralistes et spécialisés.

▪ **Les thèmes abordés :**

▪ **La Fiscalité des activités immobilières.**

par le Professeur Bernard PLAGNET, Professeur à la Faculté de Droit de Toulouse et Me IWANESKO, Notaire à Toulouse.

▪ **Le régime fiscal de certains éléments de rémunérations ou d'avantages particuliers consentis aux salariés et aux dirigeants.**

▪ **La réforme de la fiscalité du patrimoine.**

▪ **L'évolution de la jurisprudence sur les conventions d'intégration.**

par le Professeur Bernard PLAGNET.

*(160 participants)*

○ **En conclusion**

Mes remerciements iront tout particulièrement à Monsieur le Professeur PLAGNET pour l'excellence de ses interventions et pour sa participation active à la mise au point de l'ensemble de nos programmes.

Je remercie également les membres de la commission ainsi que l'équipe des permanents du Conseil Régional pour leur travail et l'organisation matérielle des manifestations.

○ **Membres de la Commission :**

*Jacques ARTIS  
Dominique BOTTEON  
Patrick CARRICONDO  
Philippe CARRIEU  
Jean-Luc FAURIAUX  
Serge MIROUSE*

*Freddy NICOLAS  
Luc NOYE  
Magali RODRIGUEZ  
Jérôme RENAUT  
Olivier VILLEMEUR*

La commission sociale a pour objectif d'aider les cabinets à valoriser leur savoir-faire en matière sociale et communiquer avec tous les acteurs du domaine.

## ○ Organiser les réunions à vocation sociale

Pour ce faire, trois types de réunions ont été organisés :

### Les « rendez-vous du social »

Animés par Maître Paul-Henri BERNARD, avocat associé du cabinet CAPSTAN. Depuis notre dernière assemblée générale, quatre séances ont été organisées en visioconférence avec, en moyenne, 350 personnes par séance.

Ces réunions traitent de l'actualité sociale, de la jurisprudence et développent un thème déterminé à l'avance lorsque l'actualité le permet.

- **14 Décembre 2010 (335 participants)**
- **8 Février 2011 (331 participants)**
- **23 Juin 2011 (313 participants)**
- **20 Octobre 2011 (340 participants)**

La prochaine séance est prévue le **13 Décembre 2011**.

### Le Comité Social

La Commission régionale a pour mission d'organiser des réunions décentralisées du Comité Social.

Chaque réunion permet d'approfondir des thèmes liés aux conseils, à l'attention principalement des chefs d'entreprises. Ces réunions s'adressent prioritairement aux experts-comptables.

Depuis notre dernière assemblée, deux sessions ont été organisées sous forme de deux conférences de 2 heures chacune :

- **22 Février 2011**

- **« Impact des réformes sur les contrats de prévoyance »**

- Intervenants : Marie-Laure EATON, Responsable Formation et Sarah BORAND, Juriste - Generali Vie.

- **« La mise à disposition de personnel »**

- Intervenants : Me Stéphanie OGEZ, Avocate à la Cour, Cabinet Barthélémy Avocats

**(33 participants)**

▪ **8 Juillet 2011**

**« La protection sociale de l'Expert-Comptable salarié ou non salarié »**

Intervenant : Marc DUPUIS, Responsable régional auprès des Conseils, AG2R LA MONDIALE

**« La gestion des risques spécifiques dans la rupture du contrat de travail pour motif personnel (inaptitude, maladie, faute professionnelle...) »**

Intervenant : Me Laurent BELJEAN, Avocat à la Cour d'Appel de Paris

(32 participants)

## L'Université du Social

L'université du social est l'occasion d'aborder des thèmes avec la complémentarité d'intervenants tels que des avocats, des universitaires et/ou des professionnels spécialistes des points abordés.

Cette année, cette manifestation s'est tenue le Mardi 20 Septembre dans le cadre de l'Université d'Été, conjointement avec l'Université de la Fiscalité et a regroupé **129 participants**.

Thèmes abordés :

- **« Rémunération : comment combiner l'égalité de traitement et l'individualisation des salaires ? »**, Animé par Alice FAGES, Directeur des Affaires Sociales - Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables
- **« Outils d'épargne retraite »**  
Animé par Frank COURSOLE, Président du Comité Social du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables
- **« Réforme des retraites : de la théorie à la pratique »**  
Animé par Paul-Henri BERNARD, Avocat associé cabinet Capstan et AG2R La Mondiale.

La commission tient à remercier Maître Paul-Henri BERNARD pour son accompagnement continu dans la préparation et la réalisation des rendez-vous du Social et de l'Université du Social.

## ○ Problématique RSI

Les problèmes rencontrés avec le RSI nous ont conduits à solliciter une rencontre avec les représentants du RSI Midi-Pyrénées, **afin d'aborder et améliorer nos relations et plus particulièrement les dossiers « à problèmes » qui nécessitent une intervention rapide.**

Cet échange a abouti à l'instauration des mesures suivantes :

- Mise en place d'une méthodologie pour analyser toutes les demandes des cabinets et assurer un **traitement dans les 7 jours ouvrés à ces dossiers (avec envoi d'un accusé de réception dans les 48 heures)**.  
Le seul interlocuteur est le RSI et non pas les centres de paiement, afin d'assurer un meilleur suivi.
- **Il a été décidé d'isoler les demandes signalant des cas urgents et sensibles, des demandes qui sont plus « administratives » :**

### **1/ Utilisation d'une boîte mail dédiée aux dossiers urgents et sensibles**

Le but est d'assurer la traçabilité de ces demandes par l'envoi d'un message à la caisse RSI en mettant le Conseil de l'Ordre en copie.

- **Utiliser pour le RSI l'adresse existante**

[expertscomptables@midipyrenees.rsi.fr](mailto:expertscomptables@midipyrenees.rsi.fr)

pour les cas urgents et sensibles (affiliation, radiation, prélèvement à tort sur compte radié, relance à tort alors que paiement effectué ...)

**en mettant l'Ordre en copie sur la boîte mail dédiée :**

[cro.rsi@oec-toulousemp.org](mailto:cro.rsi@oec-toulousemp.org)

Toute autre demande non urgente et sensible adressée à cette boîte ne sera pas traitée.

## **2/ Utilisation d'une boîte mail dédiée aux demandes administratives**

Pour toute demande relative à la gestion courante des comptes (attestations, duplicata, demandes de modulation, changement d'adresse, de RIB, revenus, etc ...) hors cas urgents et sensibles, utiliser l'adresse existante :

[Relations.Exterieur@midipyrenees.rsi.fr](mailto:Relations.Exterieur@midipyrenees.rsi.fr)

Les demandes qualifiées d'urgentes et sensibles adressées à cette boîte ne pourront pas être traitées dans le délai de 7 jours.

- **La question de la couverture santé**

La couverture santé est un point important pour les ressortissants du RSI. Il est précisé que les assurés qui sont affiliés bénéficient d'une couverture santé même s'ils n'ont pas encore reçu d'appel de cotisation.

Pour les cas où les assurés ne seraient pas encore couverts et en cas d'urgence, il est immédiatement procédé à leur affiliation en santé.

- **Accueil sur rendez-vous**

Les experts-comptables qui le souhaitent peuvent solliciter un rendez-vous afin de faire le point sur des dossiers complexes.

Ces rendez-vous peuvent avoir lieu au siège du RSI à Balma ou par rendez-vous téléphonique.

La demande de rendez-vous se fera via la boîte mail :

[expertscomptables@midipyrenees.rsi.fr](mailto:expertscomptables@midipyrenees.rsi.fr)

et sera transmise à la responsable du service.

Il est proposé d'adresser une liste des dossiers concernés pour une analyse préalable au rendez-vous.

Pour les autres demandes, les conseillers des délégations du RSI sont disponibles dans chaque département.

Je ne saurais terminer ce rapport sans remercier les membres de la Commission pour leur précieux concours :

*Karine BASSET  
Sandrine FOURMENT-ROZES  
Monique GERVAIS  
Virginie HOSCHEID-MAUGARD  
Hélène LABASTUGUE*

*Hélène MARCIANO-SAVES  
Bernard MIRER  
Karine NADJAR  
Freddy NICOLAS  
Christophe SANS*

## ○ Objectifs de la commission

- ⇒ Permettre aux confrères de développer leur activité dans le secteur public et en particulier avec les entités locales qui leur sont proches : les communes et leurs regroupements.
- ⇒ Faire connaître le champ d'action potentiel des experts-comptables auprès des acteurs du secteur : élus, fonctionnaires territoriaux, magistrats financiers, ...

Pour ce faire, la commission régionale s'appuie sur les réalisations nationales dont certaines sont dirigées par son Président, tels :

- Le guide pratique « Mettre en œuvre une démarche de prospective financière », qui fait suite aux précédents guides « Le diagnostic financier territorial », l'expert-comptable, la collectivité et ses satellites », que vous avez pu vous procurer au congrès, qui est largement diffusé par l'intermédiaire du groupe Moniteur. Le nouveau sera distribué aux congressistes du prochain congrès des Maires.
- Le guide opératoire pour la réponse des PME (donc de nos cabinets) à la commande publique, qui fait l'objet d'une diffusion nationale avec le « Réseau Commande Publique » dont les fondateurs, outre l'Ordre, comprennent OSEO et les réseaux de chambres consulaires.
- L'ouvrage sur le choix des modes de gestion des services publics.
- L'ouvrage sur le rapport du délégataire de service public, visé par la Cour des comptes et régulièrement cité, tant par les délégataires que par les délégants et leurs auditeurs.

Les réunions prévues sur le financement des collectivités territoriales ont dû être reportées en raison des évolutions législatives constantes depuis le remplacement de la taxe professionnelle par la contribution économique territoriale. Dès que les nouvelles dispositions seront connues, la commission organisera des réunions en partenariat avec l'association des directeurs généraux des communautés de France (ADGCF).

Une réunion sur le diagnostic financier territorial (rétrospective et prospective) est en cours d'organisation.

Pour réaliser nos objectifs, il serait opportun que la commission comprenne au moins deux experts-comptables par département. Bienvenue aux jeunes diplômés !

## ○ Membres de la Commission :

*Jean-Paul AZEMA  
Michel CARRIEU  
Christophe SANS*

# Entraide

*Brigitte SANCHEZ-BONNANS*

---

## ○ **Actions**

### ▪ **ENTRAIDE**

Notre commission peut venir en aide auprès de nos confrères et nos consœurs. N'hésitez pas à nous contacter en cas de maladie, de maternité, afin que nous puissions vous apporter une aide à votre organisation.

Vous pouvez nous contacter également en cas de difficultés financières pour régler les cotisations de l'Ordre et les cotisations à la CAVEC ; nous pouvons être un lien pour demander des délais de règlement.

### ▪ **C.A.I.D. (Caisse d'Aide Immédiate au Décès)**

Le système de la CAID ne pouvant plus fonctionner et étant réservé à peu d'experts-comptables, nous avons contacté plusieurs assureurs afin de maintenir une aide immédiate en cas de décès de l'expert-comptable en cours d'activité.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2011, un contrat souscrit par le Conseil Régional auprès du groupe ALLIANZ permet, pour une cotisation individuelle annuelle de 11 €, de verser à la famille une aide immédiate de 4 000 € en cas de décès. Tous les professionnels inscrits au Tableau de l'Ordre bénéficient de cette aide.

N'hésitez pas à nous contacter et beaucoup d'énergie à tous.

## ○ **Membres de la Commission :**

*Jean-Denis COUDENC  
Gilles BERNAT  
Alain CARLES  
Stéphane GAILLARD*

*Noëlle GARROS  
Antoine HERAN  
Jean-Pierre MAURY  
Paul SOUCASSE*

# Nouveaux inscrits

*Arnaud BOSCARY*

---

La vocation de la Commission est de faciliter l'accès à la profession des nouveaux inscrits mais également de susciter leur intérêt pour la vie des instances professionnelles.

Le Conseil Régional de l'Ordre de Toulouse Midi-Pyrénées inscrit, chaque année en moyenne, 35 professionnels.

## ○ **Faciliter l'accès à la profession**

La commission s'est assignée pour objectif de promouvoir la profession auprès des jeunes et d'accompagner les futurs confrères tout au long du processus d'installation.

### ▪ **Par une présence aux manifestations organisées par les filières d'accès à la profession comptable**

- Les membres de la commission sont sollicités pour présenter l'Ordre et la profession à ses futurs membres. Ces actions mettent l'accent sur les capacités techniques que nécessite l'exercice de la profession mais aussi sur la communication et la « passion » du métier.

### ▪ **Par une journée « accueil » conviviale**

- Chaque début d'année, il est proposé aux nouveaux inscrits une journée de formation rappelant l'organisation de l'Ordre, le Code de déontologie et permettant un échange d'informations pratiques sur l'installation.
- Cette journée est également rythmée par les interventions des membres du Conseil Régional venant présenter leur rôle et leur commission de travail ainsi que par le témoignage d'experts-comptables inscrits récemment.

### ▪ **Par un soutien tout au long de l'année**

- La Commission intervient tout au long de l'année pour répondre aux questions des nouveaux inscrits ou pour les aider à résoudre des difficultés matérielles ou techniques.
- Les membres sont notamment à la disposition des nouveaux confrères le jour de l'Assemblée Générale (déjeuner pris en commun...).

Notons cette année l'obtention par la commission de deux partenariats en faveur des nouveaux inscrits qui se lancent par une création ex nihilo, leur permettant d'obtenir un accès à une documentation étoffée et à une large gamme d'outils d'accompagnement (prévisionnel, évaluation, tableaux de bord, etc...), pendant une durée limitée et gratuitement.

▪ **Par un fichier de sous-traitance (en relation avec le CJEC)**

- Le Conseil régional tient à disposition un fichier de sous-traitance pour les personnes souhaitant effectuer ou donner des travaux.

▪ **Par l'encouragement à participer aux actions de représentation et de permanence organisées par le Conseil Régional**

- Par l'intermédiaire du site internet du Conseil Régional et la circularisation par courriel, la commission et le Conseil Régional incitent les nouveaux inscrits à faire acte de candidature lors de certaines manifestations.

○ **Participer aux décisions prises par le Conseil Régional**

Le Président de la Commission siège, en sa qualité de membre élu, au Conseil Régional. Sa présence permet de rappeler que les priorités des nouveaux inscrits au Tableau peuvent être différentes de celles de consœurs et confrères installés depuis plus de cinq ans. Il peut également solliciter la mise en avant des nouveaux inscrits et la gratuité de certains événements (Universités d'été, etc.).

La Commission « Nouveaux inscrits » souhaite remercier toutes les personnes qu'elle a sollicitées et qui se sont mobilisées afin d'aider et de soutenir les nouveaux confrères, ainsi que les membres du Conseil Régional pour leur contribution.

○ **Membres de la Commission :**

*Cécile ARTUS  
Arnaud BESOMBES  
Charles-Henry BOUCHET  
Patrick GODDARD  
Antoine HERAN  
François JOANNY*

*Lalya MUNOZ-PONS  
Mathieu PIAU  
Laure SANGER-ALBERNY  
Christophe SANTIAGO  
Alexandre STEPHAN  
ANECS : Christophe FERREIRO  
Pdt CJEC : Olivier GOURRIN*

# Management et développement des cabinets

Eric GILLIS

---

## ○ Contexte

Dans le cadre de la commission « Management et Développement des Cabinets », l'Ordre des Experts-Comptables de Toulouse Midi-Pyrénées a mis en place un plan d'action visant à préparer les confrères à l'ensemble des mutations (économiques, sociales, juridiques, techniques, etc...) que connaît le secteur de l'expertise comptable actuellement.

Après avoir travaillé sur le « positionnement stratégique du cabinet » sous la précédente mandature de Didier GARRIGUES, par le biais notamment de formations, la commission a souhaité continuer la mise en œuvre de son projet en 2011 en accompagnant les cabinets dans la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) en les dotant d'outils de gestion RH et en les aidant à les adapter à leurs spécificités.

## ○ Objectifs

Nous avons rassemblé au sein de la commission 11 cabinets avec lesquels nous avons mené un travail de réflexion très concret sur deux niveaux :

### ▪ Une première étape a consisté en un travail collectif des 11 cabinets :

En se basant sur les travaux effectués par l'OMECA (l'Observatoire de la Branche professionnelle des Experts-comptables et Commissaires aux Comptes) et en s'appuyant sur les travaux effectués par l'Ordre des Experts-Comptables de la Région de Montpellier Languedoc-Roussillon en 2010, la commission **a mis en place des outils pratiques.**

Ces outils sont :

- des fiches de fonction définissant la plupart des postes présents dans nos cabinets en expertise comptable, en commissariat aux comptes, en conseil ou même dans le secteur administratif .
- pour chacun de ces postes, nous avons défini un référentiel de compétences type qui permettra aux cabinets d'évaluer le plus finement possible leurs salariés .
- des outils d'accompagnement à l'élaboration de l'entretien annuel et à l'autoévaluation des salariés ;
- un outil pratique de formalisation du plan de formation pluriannuel.

L'ensemble de ces outils permettront de :

- ✓ formaliser l'organisation du travail dans nos cabinets,
- ✓ mettre en place des entretiens individuels performants,
- ✓ évaluer nos collaborateurs et leurs besoins en compétences en fonction des projets de nos cabinets et du contexte environnemental,
- ✓ élaborer des plans d'actions cohérents et réalisables, qu'il s'agisse de plans de formation, de recrutement, de mobilité, etc.

▪ **Une deuxième étape individuelle a été mise en place :**

Les cabinets participant ont bénéficié :

- ✓ d'une formation à la GPEC (et en particulier à la lumière de l'utilisation de ces outils pratiques)
- ✓ d'un accompagnement individuel par un consultant spécialisé afin de :
  - personnaliser et adapter les outils au cabinet.
  - définir un plan de formation pluriannuel efficace et soutenant le développement du cabinet, et utilisant au mieux les dispositifs de financement de la formation professionnelle continue.

Pour réaliser cette démarche de réflexion et d'accompagnement des cabinets, nous nous sommes rapprochés de l'AGEFOS PME Midi-Pyrénées qui nous a apporté un soutien sans faille, à la fois logistique et financier.

Je tiens tout particulièrement à remercier son directeur Olivier GERARD ainsi que Madame Marie DEBENS, qui ont cru en notre projet et ont défendu avec beaucoup de conviction notre dossier.

Je remercie également le Conseil Régional de l'Ordre de Montpellier Languedoc Roussillon, en la personne de sa Présidente, Madame Catherine DUMONT, qui nous a permis d'utiliser les travaux de son Conseil Régional.

Nous nous sommes également rapprochés, à la suite d'un appel d'offre, du cabinet DLM CONSULTANT qui avait accompagné dans une démarche similaire l'Ordre de la région de Montpellier Languedoc-Roussillon. Forte de cette expérience et de la connaissance qu'elle a de notre profession, cette société a réalisé les formations et l'accompagnement individuels des cabinets participants.

Nous mettrons à la disposition de l'ensemble de la profession tous les outils développés au sein de la commission. Ceux-ci seront prochainement téléchargeables sur le site du Conseil Régional de l'Ordre.

Nous poursuivrons l'année prochaine cette démarche en accompagnant de la même façon d'autres cabinets volontaires.

Enfin, je tiens tout particulièrement à remercier l'ensemble des confrères qui ont participé aux travaux de la commission et qui ont permis, par leur engagement, d'avoir de riches débats sur l'évolution de la profession et de bâtir des outils très pratiques et très adaptés à la gestion quotidienne des ressources humaines de nos cabinets.

○ **Membres de la Commission :**

*Yann BENCHORA  
Eric BERBERES  
Franck BERTOLUTTI  
Arnaud BOSCARY  
Alain CARLES  
Michel CARRIEU  
Christophe DANDO*

*Philippe DARRE  
Sébastien DESPRET  
Sandrine FOURMENT-ROZES  
Olivier GOURRIN  
Jean-Louis LABASTUGUE  
François RIBES*

La commission a poursuivi ses travaux au cours de l'année 2011 dans le cadre des objectifs qui lui ont été assignés et que je rappelle brièvement.

## ○ **But de la commission**

- Informer régulièrement les confrères des évolutions de la réglementation.
- Présenter des solutions pratiques en matière de techniques de gestion.
- Offrir un lieu d'échange permettant à chacun de partager leurs savoirs et leurs réflexions.

L'appel à candidature, qui avait été lancé l'année dernière, a trouvé un écho favorable auprès des confrères et la commission a enregistré cette année la venue de nouveaux membres.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la commission a examiné de nombreuses questions.

Deux sujets d'actualité méritent une attention particulière :

### **1<sup>er</sup> sujet : l'EIRL**

Entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'EIRL suscite beaucoup d'espoirs.

L'EIRL permet à tout entrepreneur individuel, créateur ou qui exerce déjà une activité commerciale, artisanale, libérale ou agricole, de protéger ses biens personnels des risques liés à son activité professionnelle, sans création d'une personne morale.

Cette protection s'exerce en affectant à l'activité professionnelle un patrimoine appelé le «patrimoine affecté». Les créanciers professionnels de l'entrepreneur individuel ne peuvent poursuivre que le patrimoine affecté tandis que les autres créanciers ne peuvent poursuivre que le patrimoine non affecté.

Par ailleurs, l'EIRL peut sur option acquitter l'impôt sur les sociétés sur ses bénéfices.

Toutefois, les bouleversements introduits par cette nouvelle forme d'exercice professionnel, notamment au niveau juridique, suscitent de nombreuses questions. En creusant les tenants et aboutissants du texte de loi et de ses conséquences en terme fiscal et social tout particulièrement, il apparaît que le proverbe selon lequel "le diable se cache dans les détails" se vérifie une fois de plus.

### **2<sup>ème</sup> sujet : La simplification des obligations comptables**

Parmi les mesures introduites par la loi n°2011-525 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit du 17 mai 2011, certaines concernent la **simplification d'obligations comptables**.

A ce titre, il est inséré dans le code de commerce un nouvel article (art. L. 123-16-1) qui permet aux **personnes morales** placées sur option ou de plein droit sous le régime réel simplifié d'imposition de présenter une annexe établie selon un modèle abrégé fixé par le règlement n°2011-02 de l'Autorité des Normes Comptables.

Pour mémoire, sont soumises au régime réel simplifié d'imposition les sociétés dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas (CGI, art. 302 septies A) :

- 777 000 € pour les activités de vente ;
- 234 000 € pour les activités de prestations de services.

Selon le règlement n°2011-02, la présentation des informations littéraires dans l'annexe s'effectue sous la forme de tableaux normalisés.

### **Extension de la comptabilité créances/dettes aux personnes morales**

Par ailleurs, **les personnes morales** ayant la qualité de commerçant placées sur option ou de plein droit sous le régime réel simplifié d'imposition, pourront tenir une comptabilité de trésorerie et n'enregistrer les créances et les dettes qu'à la clôture de l'exercice (C. com. art. L. 123-25, al. 2 créé par la loi précitée).

Remarques :

- Cette disposition concernant la comptabilité de trésorerie existe déjà pour les **personnes physiques** placées sous le régime réel simplifié d'imposition.
- Cette disposition ne vise pas les personnes morales contrôlées par une société qui établit des comptes consolidés.

Les autres sujets qui ont été abordés par la commission ont été nombreux et ont suscité de riches débats. Citons par exemple :

- Le nouveau cadre de référence des missions de l'expert-comptable applicable en 2012.
- Les Parties liées à inscrire dans l'annexe.
- Le suivi des travaux de l'Autorité des Normes Comptables en matière de comptabilisation des impôts et taxes.

### ○ **En conclusion**

La commission permet aux confrères qui le souhaitent de venir s'informer sur des questions d'actualité mais aussi d'anticiper les évolutions du droit comptable.

Nous avons souhaité que nos réunions soient placées sous le signe de la réflexion et de la convivialité.

Pour ceux qui voudraient nous rejoindre, je les invite à se faire connaître auprès du Conseil Régional. Ils pourront alors très simplement venir participer à nos prochains rendez vous.

### ○ **Membres de la Commission :**

*Cédric ALBERO  
Marc ANGLES  
Yann BENCHORA  
Jean-Claude BOUDET  
Rémi DUFFETEL  
Jean-Michel HOYO*

*Jean-Louis LABASTUGUE  
Gisèle LLANUSA  
Françoise NOUVELLON  
Philippe RICARD  
Benjamin VIGOUROUX*

# Entreprise et secteur associatif

*Bruno LE BESNERAIS*

---

La commission contribue, par la participation de ses membres, aux manifestations organisées par les partenaires de la profession : Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres de Métiers et de l'Artisanat,... à la reconnaissance de la profession comme partenaire des entrepreneurs et des créateurs.

En 2011 et depuis 2009, la commission a représenté le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables au comité de suivi au niveau territorial du financement économique et de la **médiation du crédit**, mis en place par le Préfet de région (réunions mensuelles)...

A ces réunions, sont invités les représentants des banques, des sociétés d'affacturage et les différentes entités publiques concernées par l'activité économique (Pôle emploi, Banque de France, Direction du travail, INSEE...) ainsi que le MEDEF et la CGPME.

Le rythme des réunions à la Préfecture du comité de suivi permet de renforcer l'image des experts-comptables auprès des autorités et des partenaires habituels des TPE PME, notamment dans un contexte de difficultés économiques durables. Cela permet de rappeler le rôle majeur et bénéfique de l'expert-comptable auprès de cette clientèle composée de TPE/PME.

La commission participe également aux réunions de la Banque de France (trois par an) dans le cadre du Club des Observateurs de la conjoncture, sous la présidence du Directeur Régional de la Banque de France.

## ○ **Membres de la Commission :**

*Gilles BERNAT*  
*Julien DUFFAU*  
*Gisèle LLANUSA*  
*Sylvie MARTY*

*Chantal MOISSAING*  
*Fabienne NICOLAU (ECStagiaire)*  
*Angélique REBELO (Mémorialiste)*